

INTRODUCTION

Cet ouvrage explore les points d'articulation entre rituels et conflits dans le centre-sud du Chili à la fin du XVII^e siècle¹. La recherche se déploie autour d'une source privilégiée, par sa richesse et par son caractère inédit. Il s'agit des actes manuscrits d'une enquête-procès que les autorités hispano-créoles du Chili intentèrent à quatorze Araucans-Mapuches, treize hommes et une femme chamane. Les inculpés habitaient le piémont andin² dans une région n'étant plus contrôlée par les Espagnols depuis le soulèvement général qui à la fin du XVI^e siècle, presque cent ans plus tôt, avait provoqué le recul de la Conquête espagnole. En vue d'être interrogés et jugés, les détenus furent arrachés à leurs terres et conduits à Concepción, ville située à des centaines de kilomètres au nord³.

La procédure judiciaire prit d'abord l'allure d'une affaire de sorcellerie par la dénonciation de pratiques rituelles mettant en péril la vie d'indiens alliés des Espagnols. Néanmoins, elle se doubla rapidement d'une dimension puissamment politique; soupçonnés de préparer un soulèvement menaçant la sécurité du royaume du Chili, les prisonniers furent accusés de rébellion. Le procès de ces indiens rebelles devint une véritable affaire d'État et le gouverneur de l'époque, Tomás Marín de Poveda, prit les rênes de l'instruction. Ainsi, le premier représentant du roi d'Espagne dans ces marges méridionales de l'Empire intervint directement dans les interrogatoires. Les actes manuscrits de l'affaire judiciaire, instruite à Concepción en 1693-1694, constituent le socle de notre travail. L'immensité des interrogations suscitées par chacune des pages et les nouvelles énigmes posées par toute ébauche de réponse ont été un puissant moteur de la recherche.

L'introduction se propose d'assumer à double titre la fonction d'entrée en matière : fournir d'emblée les points de repère indispensables à la compréhension d'une histoire lointaine et introduire les questions de fond développées tout au long de l'ouvrage. Elle s'ouvrira sur une incontournable mise au point terminologique, qui n'épuise cependant pas l'épineuse question de la désignation, et par là-même la caractérisation des indiens

1. Ce livre est issu d'une thèse de doctorat soutenue en 2003 à l'université Rennes 2 sous la direction de J.-P. Sánchez. Au-delà des remaniements et des actualisations, le cœur de la recherche et de l'argumentation initiale a été repris.
2. À la hauteur de l'actuelle ville de Temuco, 38° 45' de latitude sud.
3. Concepción était alors située au nord du fleuve Bío-Bío, 36° 44' de latitude sud, sur l'emplacement actuel de Penco.

du centre-sud du Chili. Ensuite l'enquête-procès sera située, dans le temps et dans l'espace, au regard des événements et circonstances qui l'ont précédée, notamment dans les relations hispano-indiennes. Il sera finalement rendu compte de l'adéquation, que nous avons entrepris de bâtir, entre des options méthodologiques et des problématiques constamment élaborées et questionnées au regard des sources. Le défi consistera à comprendre la partie visible de l'iceberg judiciaire, à en faire émerger l'immensité submergée, grâce à un regard croisé envisageant – de manière symétrique – Espagnols et indiens, selon les mêmes catégories d'analyse : celles du rituel et celles du conflit. Le pari étant que la mise à distance d'une vision trop dichotomique des sociétés en présence, renouvelle les questions en faisant émerger de nouveaux réseaux de sens.

La première partie entreprend une évaluation critique des documents par la reconstruction, autant que les données le permettent, de leurs conditions concrètes d'émergence. Il s'agit de comprendre à la fois le caractère extrêmement stéréotypé des documents et les particularités qui en font un ensemble, à maints égards, étonnant et singulier. Le processus de production des écrits judiciaires est envisagé comme un rituel, dont nous étudions les enchaînements et les intervenants, spécialement greffiers et notaires, afin de comprendre la construction de la légitimité et de l'efficacité des dits écrits. Un autre axe d'approche concerne le rude conflit mettant aux prises plusieurs instances de pouvoir au sein de la société hispanique. Il s'agit d'évaluer comment et jusqu'à quel point ces affrontements ont été à l'origine de l'élaboration, ainsi que de la conservation, de notre source principale. Le rituel d'enregistrement de cet écrit « authentique » apparaît comme l'un des enjeux du conflit, le sort des Araucans-Mapuches accusés de sorcellerie et de conjuration en est un autre : tous deux s'avèrent intimement liés à l'itinéraire du gouverneur de l'époque et à la politique qu'il mit en œuvre.

La deuxième partie explore les rouages de l'enquête-procès, à partir des dimensions judiciaires à l'œuvre. Il s'agit d'envisager l'adaptation d'un modèle judiciaire, importé de la péninsule Ibérique, à la situation particulière d'antagonisme que vivent Espagnols et indiens du Chili. L'imbrication de l'affaire étudiée avec les trois *parlamentos* qui l'encadrent permet de mettre en valeur la forme d'interventionnisme judiciaire qu'a prise, à la fin du XVII^e siècle, la tentative hispano-créole de domination politique. L'analyse des accusations de sorcellerie, qui déclenchèrent l'enquête, et le repérage des offensives magico-religieuses dans les déclarations des inculpés, éclairent la logique et la place occupées par la rétorsion et la vengeance dans la société indienne. Nous sommes ici au cœur d'un fonctionnement dans lequel s'entrecroisent rituels et conflits. Sonder les riches et nombreuses voies de passage entre les phénomènes religieux et politiques favorise l'appréhension des diverses modalités d'affrontement. La guerre, elle-même multiforme, apparaît ainsi devant être reliée à d'autres formes de conflit.

La troisième et dernière partie examine les enjeux qui résultent des représentations discordantes, voire antinomiques, d'un même territoire. La vision de la frontière, telle qu'elle émerge dans les rebondissements de l'enquête-procès, conduira au réexamen de cette notion centrale dans les études araucano-mapuches. Une telle question est rattachée à l'analyse plus large des représentations symboliques du territoire, telles qu'elles se manifestent dans les rituels et qui le constituent comme un ensemble. Là encore la frontière semble être l'une des lignes de démarcation à prendre en compte conjointement

à d'autres clivages. La recherche de niveaux d'imbrications plus complexes nous conduit à avancer la notion d'entre-deux afin d'appréhender plus finement la géopolitique des rapports de force et des conflits d'intérêts marquant la fin du XVII^e siècle dans les confins méridionaux des Indes Occidentales.

La prise en compte des tenants et des aboutissants d'un épisode ponctuel, à caractère judiciaire, demande que soient embrassés, d'un même regard, des phénomènes *a priori* lointains et cependant, résolument interconnectés. Nous espérons que la lecture de ce travail permettra de percevoir les liens entre des faits en apparence éloignés que sont par exemple l'intronisation dans l'ordre de Saint-Jacques du gouverneur Marín de Poveda, sa volonté de restaurer des pratiques esclavagistes et la nomination à la tête des affaires indiennes du capitaine et interprète Soto Pedrero. De même, au regard des aveux pléthoriques d'autres prisonniers, comment comprendre le silence du cacique Talcalab soumis à la question judiciaire et dont le greffier Vásquez de Novoa consigne pas à pas la séance de torture ? Puis, quel rapport peut-il exister entre les vengeances magico-religieuses avouées par la femme chamane Güenteray (et plusieurs coïnculpés) et l'envoi par Quipaina (et d'autres caciques) de flèches ensanglantées, convoquant une insurrection armée contre les Hispano-Créoles ? Voici donc sommairement brossées quelques-unes des questions que, parmi beaucoup d'autres, le lecteur est invité à découvrir au fil des pages suivantes.

L'annexe présente l'édition critique du manuscrit ayant été le pivot de la recherche, à la fois point de départ et d'arrivée du cheminement. Bien que le texte soit en espagnol, nous avons tenu à l'inclure, convaincue qu'en le parcourant le lecteur saisirait la force qui s'en dégage et que certains se laisseraient attraper par sa passionnante lecture. L'accès direct aux actes de l'enquête-procès permet d'entrevoir comment à partir de multiples fils enchevêtrés ont été tissés les fils de liage, il contribue également à saisir la trame de nos interrogations face à l'écho lointain de voix devenues de plus en plus proches, celles des indiens rebelles et de leurs juges.

Dilemmes terminologiques : dans les méandres d'une construction mythique

Impossible de ne pas associer « *araucanos* » (Araucans), nom donné aux indiens guerriers du centre-sud du Chili et *La Araucana*, poème épique d'Alonso de Ercilla, la toute première et l'une des plus fécondes sources littéraires de la célébrité araucane⁴. Rappelons toutefois que si Ercilla semble l'inventeur du terme, l'appellation « Araucans » n'était pas pour autant couramment en usage pour désigner les habitants de l'actuel territoire du Chili durant les deux premiers siècles de conquête espagnole. Le vocable

4. COVARRUBIAS OROZCO S., *Tesoro de la lengua Castellana o Española*, Madrid, Editorial Castalia, 1995 (1611), donne une étymologie hébraïque peu convaincante à « *Araucana* ». En effet, « *ardiente, seca, calurosa* » (« ardente, sèche, chaude ») ne cadre pas avec le climat des régions ainsi nommées par Ercilla, lui-même connaisseur en tant que soldat. L'un des vers les plus célèbres de son poème épique proclame : « *Chile, fértil provincia y señalada / en la región antártica famosa.* » (« Chili, province fertile et remarquable dans la célèbre région antarctique »), ERCILLA, A. de, *La Araucana*, Santiago, Editorial del Pacífico, 1972 (1569-1589), Libro 1 - Canto 1, p. 30.

n'apparaît que rarement et lorsque par exemple au xvii^e siècle le jésuite Diego de Rosales l'emploie, sa portée est plus restreinte⁵ : il désigne des groupes autochtones vivant dans les environs du fort d'Arauco⁶ et se réfère par conséquent à une fraction localisée et réduite des indiens du centre-sud du Chili, à une sous-partie d'un ensemble plus large. « Araucans » s'installa progressivement et, au cours d'un long et lent processus, il finit par s'imposer, du moins pour un temps, en tant que terme d'appellation générique. Selon Canals Frau⁷, il reviendrait à un autre jésuite – Juan Ignacio Molina – d'avoir répandu, au cours de la deuxième moitié du xviii^e siècle, l'usage d'« Araucans » en tant que gentilé (« *gentilicio*⁸ »).

« Araucans » porte la marque indélébile d'une vision mythique de l'indien guerrier, victorieux face aux états conquérants venus du Nord. Les Amérindiens recevant ce nom, furent exclusivement les représentants emblématiques d'un peuple conçu comme résistant et opposé tour à tour à l'expansionnisme inca et hispanique. L'exaltation guerrière des Araucans traverse, de part en part, la littérature chilienne : on pourrait tirer le fil qui va du poème épique d'Alonso de Ercilla⁹ au *Canto general* de Pablo Neruda¹⁰. La mise en valeur du « caractère belliqueux », de leur résistance exceptionnelle – voire unique – face aux conquérants espagnols, imprégna également l'historiographie chilienne qui, en tant que fille des révolutions d'indépendance, fit d'un Lautaro ou d'un Caupolicán d'illustres précurseurs des luttes d'indépendance¹¹. Le Chilien contemporain serait le digne héritier de ce combat, prolongement et incarnation des Araucans invincibles. Nous percevons, d'ores et déjà, à quel point dans ce contexte le terrain est chargé de signifiants qui deviennent de véritables enjeux.

Littérature et histoire se renforcent mutuellement et, malgré toutes leurs différences, convergent vers une vision commune de l'indien guerrier. Un exemple - parmi bien d'autres - est l'introduction d'une pièce de théâtre contemporaine intitulée *Lautaro. Épopée du peuple mapuche* :

« Nous apprenons dans les livres d'histoire que les Araucans – qui préfèrent s'appeler “Mapuches” gens de la terre – étaient belliqueux et courageux, qu'ils maintinrent en

5. ROSALES D. de, *Historia general de Chile. Flandes indiano*, Santiago, Editorial Andrés Bello, 1989 (1674), t. 2, chap. 12.

6. « Arauco » viendrait du terme *mapudungun* « *rauco* » (*ragh=greda ; co=agua*). En 1541 les actes du *cabildo* consignent « *rauco* », mais dès 1550 l'ajout du « a » est corroboré sous la plume de Pedro de Valdivia, voir WILHELM DE MOESBACH E., *Voz de Arauco : explicación de los nombres indígenas de Chile*, Padre las Casas, Imprenta San Francisco, 1976 (1944).

7. CANALS FRAU S., « La civilización araucana », *Las civilizaciones prehispanicas de América*, Buenos Aires, Ed. Sudamericana, 1959 (1955), p. 526.

8. « *Gentilicio* », courant en espagnol s'avère peu usuel en français : « gentils », qu'utilisait encore GREVISSE et GOOSSE, *Le bon usage*, Paris, Éditions Duculot, 1986 (1935), est absent de la plupart des dictionnaires usuels (*Le Petit Robert*, 1985), il semble à quelques exceptions près presque hors d'usage, le néologisme « ethnonyme » est en revanche de plus en plus usité.

9. ERCILLA A. de, *op. cit.*, 1972.

10. NERUDA P., *Canto General*, Barcelona, Bruguera, 1982 (1950).

11. Voir par exemple le livre de D. AMUNÁTEGUI SOLAR, *Los precursores de la Independencia de Chile*, t. 2, Santiago, Imp. Barcelona, 1910, au demeurant très riche en informations et en transcriptions d'archives coloniales ; les indiens rebelles y sont considérés comme des précurseurs des luttes d'indépendance.

échec les Espagnols dans une guerre qui dura trois siècles, que d'une certaine façon ils ne furent pas vaincus¹². »

Cette citation par sa densité et le condensé de lieux communs qu'elle véhicule, offre l'occasion d'éclairer le complexe panorama terminologique et les enjeux qui dépassent le strict champ scientifique. La dramaturge, Isidora Aguirre, reste néanmoins assez nuancée, comme le montre en particulier la fin de l'extrait ; on aurait pu en produire de plus extrêmes et caricaturaux. La configuration idéologique¹³ dont nous faisons état se décline sur plusieurs tons : la position moyenne éclaire en l'occurrence le mieux notre propos. La figure de Lautaro cristallise les qualités d'un guerrier à la fois intelligent, jeune et fougueux¹⁴. Selon Ercilla celui-ci aurait été écuyer du gouverneur Pedro de Valdivia et aurait fini par se retourner contre ses maîtres. En mettant au service de son peuple ce qu'il avait appris chez l'ennemi, il aurait rendu plus efficace la résistance. La forte capacité des Araucans-Mapuches à intégrer les nouveautés apportées par les conquérants (chevaux, blé...), tout en s'opposant à la domination politique ou en vue de mieux s'y opposer, est une question également très présente dans les études sur la guerre d'Arauco¹⁵.

Le mythe d'un affrontement acharné, qui se serait prolongé trois siècles durant, s'avère extrêmement puissant et persistant. Il constitue l'un des fondements de l'État-nation, comme en témoigne le contenu des manuels scolaires destinés aux écoliers chiliens. La guerre hispano-indienne est omniprésente dans l'historiographie chilienne : il s'agit de la Guerre d'Arauco qui, au singulier et souvent avec des majuscules, est conçue de façon monolithique. Les livres d'histoire auxquels se réfère la citation précédente, martèlent sans cesse que la guerre se perpétua dans le sud du Chili comme nulle part ailleurs dans le continent. Les conquérants étant les mêmes de part et d'autre de l'espace hispano-américain, l'exceptionnel tiendrait alors aux Araucans-Mapuches. Idée renforcée par le constant rappel que les Incas avaient déjà buté sur la résistance des indiens du centre-sud du Chili qu'ils appelaient « *auka* », pour signifier combien ils étaient « rebelles¹⁶ ».

12. « *Aprendemos en los textos de historia que los araucanos – ellos prefieren llamarse « mapuches », gente de la tierra – eran belicosos y valientes, que mantuvieron en jaque a los españoles en una guerra que duró tres siglos, que de algún modo no fueron vencidos.* », AGUIRRE I., *Lautaro Epopeya del pueblo mapuche*, 1982, p. 7. Traduit par nos soins.

13. « Configuration idéologique » est utilisé ici dans l'acception la plus neutre, celle de système de représentations.

14. Dans le genre romanesque cette fois-ci, un autre exemple serait : *Lautaro joven libertador de América*, de F. ALEGRÍA, Santiago, Editorial Zig-Zag, 1981 (1943). D'autre part le manuel d'histoire de W. MILLAR conçu pour des jeunes enfants chiliens le décrivait comme « un jeune araucan vaillant et intelligent » (« *un valiente e inteligente mocetón araucano* »), dont les discours sont qualifiés de fougueux, *Historia de Chile*, Santiago, Editorial Zig-Zag, 1955, p. 80.

15. Voir LATCHAM R., « La capacidad guerrera de los Araucanos, sus armas y métodos militares », *Revista Chilena de Historia y Geografía*, Santiago, Imp. Universitaria, 1915, t. 15, p. 22-93 ; JARA A., *Guerra y Sociedad en Chile*, Santiago, Ed. Universitaria 1971 (1961) et WACHTEL N., *La vision des vaincus. Les indiens du Pérou devant la conquête espagnole*, Paris, Gallimard, 1971.

16. Selon ERIZE E., *Diccionario comentado. Mapuche-Español*, Buenos Aires, Cuadernos de Sur, 1969, p. 57, il s'agirait d'un terme partagé par le quechua, l'aymara et le mapudungun. Son usage est largement attesté au XVII^e siècle, bien qu'il n'apparaisse pas dans le vocabulaire de VALDIVIA L. de, *Arte vocabulario y*

Si les étymologies de « *auka* » et « *araucano* » diffèrent, en revanche leur distance phonique et une partie de leurs connotations idéologiques convergent au point que l'on pourrait faire l'hypothèse d'un glissement de sens d'un terme à l'autre. Néanmoins, « Araucan » reste de part en part associé à la vision héroïque, alors que *auka* apparaît beaucoup plus ambivalent. Hispanisé avec une terminaison en « es », « *aucaes* » désigne dans nombre de documents d'archives du XVII^e siècle, les indiens rebelles qui vaincus ou simplement capturés étaient vendus comme esclaves. Devenant synonyme d'indien esclave, *aucaes* divergeait alors radicalement du glorificateur « Araucans », mais aussi du sens initial véhiculé par *auka* : rebelle insoumis.

Malgré de nombreuses convergences il n'y a jamais eu de pensée unique dans la vision de l'indien – ni durant la période coloniale, ni pendant la période républicaine – et il ne faudrait pas voir dans ces contradictions des failles dans les systèmes de représentation, ces derniers sont pluriels, pouvant tantôt se superposer tantôt se contredire ou se renforcer. Dans ses travaux sur l'Afrique Marc Augé introduit la notion d' « idéo-logie » afin de mettre l'accent sur le fait que le système, considéré dans son ensemble et dans sa cohérence relative, est une virtualité. De ce point de vue, la logique des représentations (ou idéo-logie) serait d'ordre syntaxique et les discours partiels énoncés par des sujets occupant des positions différentes au sein de leur propre société ont de fortes chances d'être contradictoires¹⁷. Lorsque les individus ou les groupes sociaux puisent dans ce réservoir commun, aucun d'entre eux ne peut jamais à lui seul prendre en bloc la totalité du système. Chacun y recourt pour répondre à ses besoins du moment : il les agence et les actualise selon un horizon des possibles et non pas selon une formule unique.

Que le poème d'Ercilla ait puissamment marqué les visions postérieures des indiens du Chili, ne doit pas nous faire oublier que la pensée dominante à son époque justifiait la guerre de conquête et consacrait sans hésitation l'infériorité de l'indien. Jamais Ercilla ne mit en cause la conquête, bien qu'il en eût critiqué les excès et qu'il eût encensé les indiens rebelles : censeur parfois acerbe des moyens employés, en homme de son milieu et de son temps, il n'a jamais questionné les buts ultimes¹⁸. L'image de l'indien héroïque se fraya un chemin dans l'imaginaire poétique, mais du point de vue pragmatique l'entreprise de domination l'emportait largement. Sur le propre terrain de la création littéraire, l'œuvre d'Ercilla suscita des répliques en écho qui en prirent explicitement le contre-pied, mais se plaçaient aussi à maints égards dans son sillage. Ainsi Pedro

confesionario de la Lengua de Chile, Leipzig, B.G. Teubner, 1887 (1606). Il est répertorié dans les dictionnaires contemporains, ainsi que d'autres termes du même champs sémantique : « *auka* : *alzado, rebelde, muy travieso* » ; « *el alzamiento, la rebelión* » ; « *aukaNen* : *estar en guerra, tener guerra* », AUGUSTA F. de, *Diccionario Araucano (Mapuche-Español, Español-Mapuche)*, Santiago, Ediciones Cerro Manquehue, 1996 (1916), p. 12 ; « *Auca* : *rebelde, chúcaro* ; *Aucan* : *alzado, revoltoso* », WILHELM DE MOESBACH E., *op. cit.* ; « *Aucachraun* : *junta de sublevados* ; *Aucaculme* : *Belicoso, sin. Aucave* ; *Aucalchequen* : *revoltoso, sedicioso* » etc., ERIZE E., *loc. cit.*

17. AUGÉ M., *Les domaines de la parenté. Filiation/alliance/résidence*, Paris, Maspero, 1975, p. XIX-XXI et p. 117-121.

18. Se reporter à l'étude de W. MEJÍAS LÓPEZ sur les idées de la guerre juste chez Ercilla, qui confirme et approfondit cette interprétation : « *Ercilla aceptaba la conquista de América y sobre todo la presencia hispánica en Chile, aunque los problemas que afrontó el indígena a consecuencias de las guerras en el Arauco fomentaron en él un vigoroso rechazo de la manera como se realizaba la 'pacificación'* », *Las ideas de la guerra justa en Ercilla y en La Araucana*, Santiago, Ed. Universitaria, 1992, p. 49.

de Oña, premier poète de langue espagnole né au Chili, intitula son recueil de seize mille vers : *Arauco Domado* (*Arauco Dompté*¹⁹). À l'encontre d'Ercilla, il prétendait dépeindre l'assujettissement des Araucans et surtout vanter les victoires espagnoles du gouverneur García Hurtado de Mendoza. Sous un titre homonyme, le célèbre dramaturge espagnol Lope de Vega, écrivit une pièce à la gloire de ce même gouverneur, censé avoir « dompté » et donc mis au pas les Araucans²⁰.

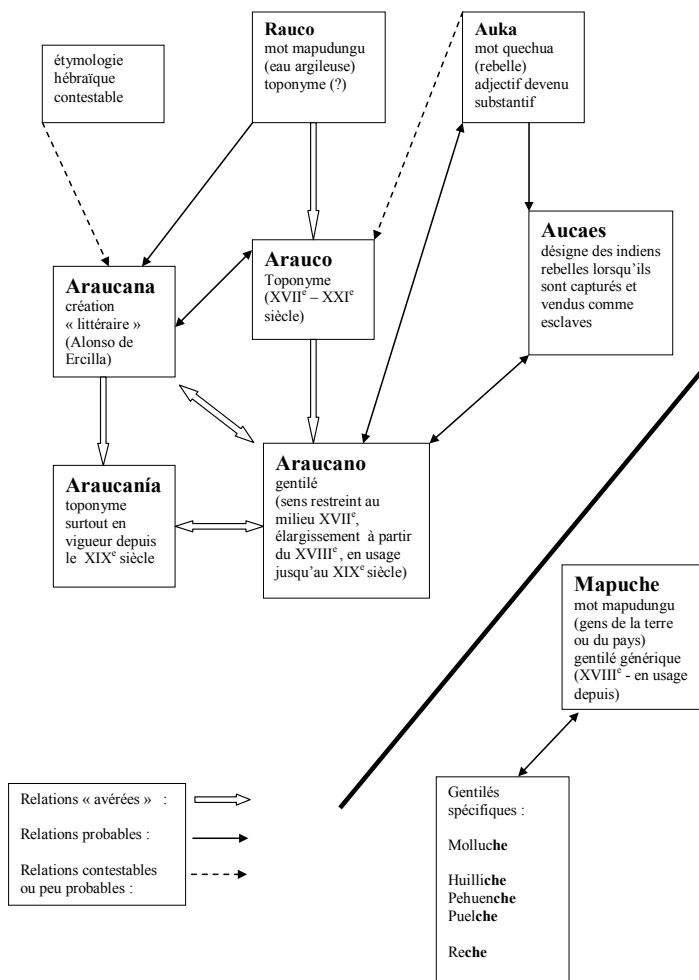


Schéma n° 1. Récapitulatif terminologique.

19. OÑA P., *Arauco Domado*, Madrid, Ediciones Cultura Hispánica, 1944 (1596).

20. LOPE DE VEGA, *Arauco Domado (por el excelentísimo Señor don García Hurtado de Mendoza)*, Santiago, Zig-Zag, 1954 (1625).

Les tenants d'un Arauco héroïque et ceux d'un Arauco soumis ne peuvent cependant être opposés de façon binaire : la ligne de partage entre les indiens valeureux et admirés – d'une part – et ceux corvéables et méprisés – d'autre part – n'est pas totalement étanche. Si Ercilla exaltait les indiens d'Arauco c'était pour finalement mieux rehausser la valeur de leurs adversaires espagnols. Dans *l'Arauco Domado* de Lope de Vega, l'héroïsme des deux peuples en lice serait équivalent²¹, même vaincus les Araucans seraient porteurs de valeurs encensées par l'auteur (liberté, indépendance, courage)²². Pour sa part, Oña reconnaît que si les Araucans-Mapuches ont pu être assujettis par les armées espagnoles, cela n'était plus si vrai au moment d'écrire son œuvre²³. Chacun de ces textes est marqué par une ambivalence dans la perception de l'altérité indienne. Une facette valorise constamment l'indien et une autre, telle une lame de fond, consacre son infériorité. La contradiction primordiale se noue autour de la guerre : l'infériorisation de l'indien justifie la conquête et en même temps cette guerre porte les traces d'un esprit chevaleresque reconnaissant à l'adversaire la qualité de pair. Le combattant indien pouvait être perçu comme un semblable, surtout s'il était victorieux, sans que cela n'empêche une totale dénégation du reste de son être social.

Attardons-nous sur l'examen de González de Nájera, l'un des représentants les plus radicaux d'une pensée qui, à la période coloniale, visait à consacrer l'infériorité de l'indien : il se présentait lui-même comme le contre-pied d'Ercilla²⁴. Nous le mettons en avant non pas parce qu'il aurait été un chef de file²⁵, mais à cause de l'extrémisme des solutions qu'il proposa pour en finir et avec la guerre et avec les indiens eux-mêmes. Son diagnostic de la guerre d'Arauco était extrêmement pessimiste, il estimait qu'il n'y avait pas d'autre issue pour l'Empire espagnol que l'extermination totale et systématique des indiens ; les femmes et enfants survivants auraient dû selon lui être déportés loin de leurs terres d'origine. Après avoir passé implacablement en revue tous les aspects qui démontreraient l'infériorité des indiens du Chili, non seulement par rapport aux Espagnols, mais aussi aux Créoles et aux Noirs²⁶, il préconisait l'importation de ces derniers en tant qu'esclaves pour remplacer la population indienne anéantie. Dans une

21. « *Arauco Domado* es una comedia única en su género y se distingue [...] porque nos representa igual heroísmo en los dos pueblos que pelean », LEZAMA A. de, « Estudio introductorio a la obra », dans LOPE DE VEGA, *ibid.*, p. 77.

22. « *la admiración que le inspiraba el indomable heroísmo araucano* », LEZAMA, A. de, *ibid.*, p. 81.

23. OÑA P. de, « *Prólogo al lector* », *op. cit.*, 1944.

24. GONZÁLEZ DE NÁJERA A., *Desengaño y reparo de la guerra de Chile*, Santiago, Ed. Andrés Bello, 1971 (1614). Il voudrait corriger les fausses impressions laissées par l'éloge que fit Ercilla des indiens du Chili : « *por lo mucho que los engrandeció don Alonso de Ercilla en su Araucana* ».

25. VILLALOBOS S., *Historia del pueblo chileno*, Santiago, Zig-Zag, 1986, t. 3, p. 200, rappelle que González de Nájera eut peu de succès et une faible diffusion : « *El tratadista militar no logró atraer la atención de la corte hacia su plan, que tampoco debió ser conocido en Chile* ». L'édition du texte intégral n'a vu le jour qu'en 1866 en Espagne et en 1889 au Chili, GONZÁLEZ DE NÁJERA A., *op. cit.*, 1971, p. XII.

26. Pour une analyse des arguments sur l'infériorité des indiens développés par González de Nájera voir CASANUEVA F., « Guerre et nature au Chili : représentation et témoignage (1601-1607) d'Alonso González de Nájera », *La nature Américaine en débat : identités, représentations, idéologies*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 1991, p. 60 et suiv. et aussi STUCHLIK M., *Rasgos de la sociedad mapuche contemporánea*, Temuco, Ed. Nueva Universidad, 1974, p. 33-37.

épure des extrêmes nous placerions Ercilla d'un côté et González de Nájera de l'autre, sans toutefois les opposer totalement. Il y aurait nonobstant un registre sur lequel, même aux yeux de ce partisan de la déportation programmée, les indiens « rebelles » auraient des vertus « supérieures » : les qualités militaires et les fortes capacités d'adaptation aux nouvelles circonstances imposées par leurs ennemis²⁷. Ces atouts confortaient Nájera dans les solutions radicales et se retournaient paradoxalement contre les supposés détenteurs d'aptitudes exceptionnelles²⁸. Les vertus guerrières – surtout lorsque la bravoure et le courage étaient perçus comme fondées en nature – pouvaient finalement se retourner contre ceux-là même qui étaient ainsi glorifiés : ils auraient été belliqueux parce qu'incapables de faire quoi que ce soit d'autre si ce n'est la guerre, l'unique solution deviendrait alors la déportation ou l'extermination²⁹.

Les vicissitudes de plusieurs siècles de relations hispano-indiennes dans le sud chilien retracent des visions contradictoires dans la perception de l'altérité indienne et des changements à travers le temps. Deux grandes tendances ont été profilées entre lesquelles se déploie une idéo-logie dont les articulations plus fines restent à spécifier et à approfondir. Retenons pour l'instant que la perception du phénomène guerrier est à la croisée de mouvements contraires. Notre insistance sur la vision de la guerre donnée par les sources littéraires tient à ce que ce complexe réservoir d'images est l'arrière-fond de toute reformulation de la question.

Très tôt la naissante République du Chili dut affronter des indiens combattant aux côtés des royalistes³⁰. Elle eut comme ennemis ces mêmes indiens dont les patriotes prétendaient continuer le combat³¹. Des dizaines d'années après que la Révolution d'Indépendance créole fut acquise, d'importantes enclaves indiennes maintenaient leur propre indépendance entre les fleuves Bío-Bío et Toltén, et il en fut de même à l'est des Andes. Durant la deuxième moitié du XIX^e siècle la République du Chili n'eût de cesse dans la poursuite de leur soumission politique et militaire³². Dans sa grande majorité la société chilienne fut longtemps imperméable à l'ampleur de cette contradiction, cependant des voix discordantes apparaissent çà et là. Le critique littéraire Alone estimait que la vision d'Ercilla eut des « conséquences incalculables » et qu'« un mythe s'est créé, un

27. Entre autres, R. MELLAFE fait valoir ce dernier aspect dans une brève introduction à une édition de poche de l'œuvre de González de Nájera, « Prólogo », Editorial Universitaria, 1970, p. 11.

28. OBREGÓN ITURRA J. P., « Imaginarios de la otredad y drásticos remedios para acabar la guerra de Chile en la obra del soldado A. González de Nájera (1614) », dans GONZÁLEZ CRUZ, D. *Pueblos Indígenas y Extranjeros en la Monarquía Hispánica : La imagen del otro en tiempos de guerra (Siglos XVI-XIX)*, Madrid, Sílex ediciones, 2011.

29. OBREGÓN ITURRA J.P., *ibid.*

30. Voir l'ouvrage de référence de B. VICUÑA MACKENNA, *La Guerra a Muerte*, Santiago, Ed. Francisco de Aguirre, S.A., 1972 (1868).

31. Une des loges maçonniques ayant joué un grand rôle durant les guerres d'indépendance avait même pris le nom d'un des chefs emblématiques de la lutte des Araucans-Mapuche (*Logia Lautaro*), voir PRADENAS L., *Lautaro en París. De la Gran Reunión Latinoamericana al Gran Oriente Latinoamericano, Siglos XIX-XXI*, Paris, Ediciones Lautarinas, 2010, p. 72 et suiv.

32. PINTO RODRÍGUEZ J., *De la inclusión a la exclusión. La formación del estado nación y el pueblo mapuche*, Santiago, Instituto de Estudios Avanzados (IDEA), 2000, p. 107 et suiv., notamment à partir du chapitre IV, « Las cosas cambian. La década del 50 y la ocupación de la Araucanía. »

culte a émergé³³ ». Il affirmait qu'au Chili, plus qu'une œuvre littéraire, *La Araucana* serait une sorte d'œuvre religieuse, un livre saint. Dans le style quelque peu excessif qui lui est propre, il soutient que : « L'Araucana a tenu la place de la Bible et du Coran : parce que, comme l'écrit Solar Correa, sans même le savoir, Ercilla, nous le respirons³⁴. »

Le processus d'occupation des territoires indiens appelé au Chili « pacification de l'Araucanie », eut son pendant à l'est de la cordillère des Andes avec la campagne de « conquête du désert » menée par la République d'Argentine³⁵. Dans les deux cas, l'infériorité supposée de l'indien justifia l'œuvre civilisatrice menée armes à la main. Le rôle joué par l'indien dans la constitution d'une identité nationale fut cependant bien différent dans les deux pays aujourd'hui frontaliers : il a été capital au Chili et reste marginal en Argentine. S'il y a des similitudes indéniables dans les processus menés par ces Républiques des deux versants des Andes³⁶, la récupération du passé colonial n'est pas la même du côté argentin, la vision de l'indien se pose par conséquent dans d'autres termes.

Si l'on accorde au mythe son sens le plus fort et qu'on le définit comme le récit fondateur d'une société³⁷, au Chili il acquiert pleinement cette dimension sous la République. La vision héroïque de la guerre d'Arauco héritée de la période coloniale donne une assise mythique à la nation chilienne forgée dans les Révolutions d'Indépendance. Néanmoins, au cours du XIX^e siècle, l'oscillation entre l'admiration et la réprobation envers l'indien subit un glissement de plus en plus manifeste vers le pôle du mépris. L'habituel constat des manques, inauguré par la fameuse formule « *sin rey, sin ley...* » devint un inventaire de plus en plus précis signalant le long chemin qui resterait à parcourir aux indiens pour atteindre la « civilisation ». Les qualités guerrières jadis reconnues, quoique combattues, jouaient cette fois-ci entièrement en leur défaveur les renvoyant du côté du désordre ; continuellement en guerre les uns contre les autres, ils seraient incapables de se soumettre à une autorité. Le valeureux guerrier étant donc réduit à la figure du pillard en quête de rapine³⁸.

33. ALONE, « Primera parte. La conquista y la colonia : Don Alonso de Ercilla y Zúñiga, La Araucana, Ercilla historiador y poeta », *Historia ilustrada de la literatura chilena*, Santiago, Zig-Zag, 1984, « se creó un mito, surgió un culto ».

34. « *La Araucana ha sido en Chile la Biblia y el Corán: porque nosotros, como escribe Solar Correa, « respiramos a Ercilla y no lo sabemos »*, ALONE, *ibid.*, p. 14. Traduit par nos soins.

35. La bibliographie abondante en rend compte. Signalons à titre de curiosité, un ouvrage très bien documenté à usage exclusif de l'armée argentine : Comando General del Ejército-Dirección de Estudios Históricos, *Política seguida con el aborígen*, Buenos Aires, Círculo Militar (Biblioteca del oficial), t. 2, vol. 2 : 1820-1852, 1974. « Edición no comercial. Exclusivamente para uso del Círculo Militar ».

36. Pour une analyse sur le colonialisme républicain à l'échelle plus large du cône sud, voir OBREGÓN ITURRA J. P., CAPDEVILA L. et RICHARD N. (éd.), *Les indiens des frontières coloniales. Amérique australe, XVI^e siècle temps présent*, Rennes, PUR, 2011, notamment p. 9-24, voir également CAPDEVILA L. et RICHARD N. (éd.), « Formes nationales du colonialisme tardif dans le Cône Sud (1850-1950) », *Mundo Nuevo Nuevos Mundos*, Dossier 2013.

37. BIDOU P., « Nature du mythe », dans BONTÉ et IZARD (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Paris, Quadrige/PUF, 2000 (1991), p. 498-500.

38. Voir l'analyse menée sur le nord de la Patagonie par ARGERI M. E., *De guerreros a delincuentes. La desarticulación de las jefaturas indígenas y el poder judicial, Norpatagonia, 1880-1930*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2005.

La véritable nouveauté de la deuxième moitié du XIX^e siècle ne fut pas que l'indien eût été vu comme un être inférieur, mais plutôt que sous couvert de scientificité une pensée évolutionniste, qui apparaît aujourd'hui extrêmement aveugle et caricaturale, justifia la domination. Dans un XX^e siècle déjà bien commencé, les meilleurs spécialistes des indiens du Chili, des connaisseurs passionnés tels que Latcham ou Guevara, étaient encore totalement immergés dans cette idéologie³⁹. Que dire alors des stéréotypes à l'égard de l'indien dans la société chilienne où le racisme le plus virulent coexiste avec la revendication des exploits guerriers araucans⁴⁰? Configuration idéologique somme toute assez classique que l'idéalisation d'un passé révolu – celui de l'indien mort – coexistant avec le mépris de l'indien contemporain qui – bien vivant – pourrait devenir trop encombrant, car dangereusement proche⁴¹.

Cette contradiction est portée aujourd'hui par une radicale dichotomie entre deux termes (Araucan / Mapuche) : celle-ci est si forte qu'elle pouvait encore à la fin du XX^e siècle conduire certains Chiliens à se demander quelle relation pouvait-il y avoir entre les Mapuches et les Araucans. La rupture de filiation qu'établit une partie de la société chilienne entre les valeureux Araucans et les Mapuches – leurs actuels descendants – tient à la difficulté de reconnaître les héros dépeints héroïquement depuis Ercilla dans les peuples originaires qui actuellement font partie des secteurs socio-économiques majoritairement dominés et subalternes. Mais c'est aussi parce que l'idéologie de l'État-nation a opéré un détournement de filiation à son profit. L'hymne national proclame par exemple : « par son sang l'Araucan altier nous a transmis le courage en héritage » ou encore, à propos de la conquête : « nous lavons l'affront qui dura trois siècles⁴². »

Isidora Aguirre affirmait dans l'introduction à sa pièce que ces indiens préféreraient s'appeler eux-mêmes « Mapuches », il s'agit effectivement du terme d'auto-désignation généralement employé aujourd'hui, mais il n'en a pas toujours été ainsi, l'apparition de ce vocable étant tardive. Son histoire et analyse effectuées par G. Boccara, montrent qu'il ne fit son apparition qu'au cours du XVIII^e siècle pour désigner les indiens qui habitaient entre les fleuves Bío-Bío et Toltén⁴³.

L'idée qu'« Araucans » (*araucanos*) est un terme espagnol qui désigne de l'extérieur, alors que « Mapuche » (= gens de la terre) relève de l'auto-désignation est désormais bien ancrée dans les esprits. Cette distinction est opératoire, bien que souvent les

39. « La disputa Latcham-Guevara » dans PARENTINI L.C., *Introducción a la etnohistoria mapuche*, Santiago, DIBAM-Centro de Investigaciones Diego Barros Arana, 1996, p. 27-40.

40. L'étude menée par STUHLIK M., *op.cit.*, 1974, sur les stéréotypes de la société chilienne vis-à-vis des indiens du centre-sud, fut à son époque l'une des plus perspicaces.

41. MOLINIÉ A., « Rite espagnol en clé de Juif », *Terrain*, n° 27, 1996, p. 131-146, traite de cette question dans un autre contexte.

42. « *con su sangre el altivo araucano nos legó por herencia el valor* ». Ces vers de l'hymne national font vigoureusement réagir ALONE, critique littéraire précédemment cité, qui signale à propos d'Ercilla : « *ahí se apoyarian, tres siglos después, los Padres de la Patria, autores de la Independencia, y eso explica los versos incomprensibles de nuestro Himno Nacional « de tres siglos lavamos la afrenta... » ¿Qué afrenta? ¿El ser españoles? ¿Fueron entonces los mapuches quienes fundaron la República?* », ALONE, *op. cit.*, 1984, p. 14.

43. BOCCARA G., *Guerre et ethnogenèse mapuche dans le Chili colonial. L'invention du soi*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 361-362.

choses s'avèrent plus complexes à l'analyse. Parentini⁴⁴ considère que l'utilisation d'un terme en langue indienne est en soi un progrès, mais remarque aussi qu'en tant que terme générique « Mapuche » reprend un certain nombre d'*a priori* que véhiculait déjà « Araucans », en particulier le présupposé d'une homogénéité de ce vaste ensemble que l'on a tant de mal à nommer. En effet, si les habitants natifs du territoire en question se laissent difficilement désigner – et par conséquent appréhender – en tant qu'entité globale par un terme générique, s'ils résistent aux classifications qui leur sont appliquées, ne faut-il pas interroger la pertinence de ces catégories? Quel serait le véritable apport analytique d'un hypergénérique? En contrepartie, quels seraient les risques d'un émiettement des appellations?

Quoi qu'il en soit, nous préférons prendre de la distance avec la catégorie ethnonyme, popularisée ces derniers années parallèlement aux analyses en termes d'ethnogenèse, car elle préjuge à l'avance que les groupes en question seraient des ethnies, notion qui au demeurant nous avons préféré écarter. Le terme gentilé, quelque peu archaïque en français et néanmoins usuel en espagnol, ouvre davantage d'horizons, permettant notamment d'envisager d'un même regard des entités moins génériques, dont le nom est souvent issu d'un toponyme (ex. Maqueguanos) ou bien d'un chef d'exception (ex. Aillacuriches). Cette approche semble d'autant plus pertinente que s'affirment aujourd'hui dans la région des auto-désignations plus spécifiques, dont certaines étaient en cours à l'époque coloniale. Signalons en outre que la question terminologique a été depuis quelque temps fortement investie par les historiens mapuches et qu'elle devient une des bannières des mouvements de revendication mapuche⁴⁵.

La redéfinition terminologique est un vaste programme qui dépasse l'horizon de cette recherche, chemin faisant il faut nonobstant composer avec les classifications existantes. Qu'il le veuille ou non, qu'il l'ignore ou qu'il l'affronte, le chercheur est inséré dans un maillage idéologique qui le précède et le dépasse. Pour ce qui est des peuples originaires du Chili, celui-ci est particulièrement lourd et les risques de s'y laisser prendre sont considérables. Il ne s'agit pas de s'arracher à ses propres conditions historiques et intellectuelles, mission impossible en tout état de cause, mais d'en prendre conscience en vue de relativiser les points de vue adoptés. En choisissant ses mots le chercheur choisit – consciemment ou inconsciemment – son camp ou, du moins, il donne à voir ses signes d'appartenance disciplinaires, générationnelles, géographiques. Jean Bazin, africaniste ayant approfondi la réflexion sur les ethnonymes et la notion d'ethnie, rappelait ce qui pourrait paraître une lapalissade, mais qu'il est toujours salutaire de garder à l'esprit. Le nom propre joue sur trois axes : il classe à la fois celui qui est désigné et celui qui désigne et de plus, il dénomme effectivement quelqu'un⁴⁶. Se dessine ainsi un espace lourd de sens dans lequel se déploie le « caractère performatif des ethnonymes⁴⁷ ».

44. PARENTINI L. C., *op.cit.*, 1996.

45. MARIMÁN QUEMENADO. P (et al.), *¡Escucha, winka! Cuatro ensayos de Historia Nacional Mapuche y un epílogo sobre el futuro*, Santiago, LOM Ediciones, 2006, notamment les contributions de MARIMÁN QUEMENADO et de MILLALÉN PAILLAL.

46. AMSELLE et M'BOKOLO, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte/Poche, 1999 (1985), p.113.

47. AMSELLE et M'BOKOLO, *ibid.* p. III.

Au cours d'une grande partie du xx^e siècle « Araucan » a été majoritairement en vogue chez les historiens étudiant des temps où les indiens étaient des vainqueurs tandis que « Mapuche » restait du domaine des ethnologues envisageant des périodes où les peuples originaires avaient été intégrés à la nation chilienne. Du point de vue des sciences sociales la tension entre les deux termes est double. Elle relève d'une part d'une histoire qui a consacré des usages terminologiques (Araucan : passé/Mapuche : présent) et de l'autre des pratiques disciplinaires distinctes (Araucan : histoire/Mapuche : ethnologie). Lorsque les deux axes coïncident, les tiraillements sont moindres. Mais au moment où les frontières disciplinaires s'estompent, lorsque les historiens s'intéressent à l'histoire contemporaine ou les anthropologues se penchent sur l'histoire coloniale, le simple fait de nommer l'objet d'étude devient problématique. Les dilemmes sont plus ardues pour ceux, dont nous faisons partie, qui embrassent plusieurs disciplines et intègrent des visions composites. Néanmoins, durant les dernières décennies du siècle passé, la balance penchait déjà en faveur de « Mapuche », « Araucan » devenant progressivement désuet.

Quant à la terminologie l'option la plus remarquable, car inédite dans ce contexte, revient à Guillaume Boccara⁴⁸ : après avoir montré l'apparition tardive du terme « Mapuche », il introduit le vocable « *Reche* » (« *re* » = pur ; « *che* » = les gens, les hommes) issu de la documentation coloniale, attesté en particulier dans le dictionnaire du jésuite Luis de Valdivia⁴⁹. Nous ne le suivrons cependant pas sur cette voie, pour des raisons de différents ordres. D'abord ce serait ajouter de la confusion à un panorama terminologique déjà trop prolifique et fort confus. En outre, quand bien même le terme « Mapuche » soit une création récente et que l'on puisse en trouver d'autres jugés plus adéquats dans des textes anciens, on ne peut oublier l'appropriation de ce terme par les indiens du centre-sud du Chili et sa diffusion dans l'ensemble de la société chilienne. Par ailleurs, mettre en avant « *Reche* » pose problème : ce terme pouvait aussi désigner ceux qui n'étaient pas des sorciers (*kalku*)⁵⁰ et de surcroît « *re* » est une notion complexe et délicate (pur ? sans mélange ? véritable ?), dont l'usage requiert prudence et circonspection⁵¹. Ceci dit, la trouvaille de Guillaume Boccara est suffisamment intéressante pour qu'il ait ressenti la tentation d'introduire cette terminologie ; celle-ci reste source de débat⁵² et n'a emporté qu'une adhésion limitée⁵³, contrairement à beaucoup de ses analyses.

Nous avons nous-même envisagé d'employer la particule « *che* » (« les gens, les hommes »), qui semblait le plus petit dénominateur commun de toute une série de

48. BOCCARA G., *op.cit.*, 1998.

49. VALDIVIA L. de, *op. cit.*, 1887 (1606).

50. AUGUSTA F. J. de, *op. cit.*, 1996 (1916), p. 194.

51. La particule « *re* », antéposée à d'autres termes pourrait prendre les sens suivants : « *solamente, sin mezcla de otro* », VALDIVIA L. de, *op. cit.*, 1887 (1606) ; « *solamente, exclusivamente, sin mezcla, puro* », AUGUSTA F. J. de, *op. cit.*, 1996 (1916), p. 195 ; « *puro, nitido, neto, genuino, exclusivo, sin mezcla* », ERIZE E., *op. cit.*, 1969, p. 364. L'historien mapuche J. MILLALÉN PAILLAL fait une lecture critique de l'interprétation de ce concept par Boccara et d'autres chercheurs contemporains, dans MARIMÁN Q. (*et al.*), *op. cit.*, 2006, p. 33 et suiv.

52. MILLALÉN PAILLAL J., *op. cit.*, 2006.

53. Un peu plus en France, pays d'origine du chercheur, qu'ailleurs. « *Reche* » est par exemple repris comme un terme allant de soi dans l'article « *araucanalo* » dans SICARD et MORENO, *Diccionario del Canto General de Pablo Neruda*, Paris, Ellipses, 2000.

termes *mapudungun* employés en guise de gentilés (nom des habitants d'un lieu, région ou pays) et qui présente des analogies avec des procédés d'auto-désignation parmi d'autres peuples amérindiens. Nous avons finalement évité d'innover en la matière vu l'imbroglie terminologique déjà bien confus.

En ce début de XXI^e siècle « Mapuche » a non seulement gagné du terrain mais il fait plutôt consensus, il est désormais usuellement employé par les Chiliens pour nommer les peuples originaires du centre-sud du pays⁵⁴. Parallèlement il s'agit du terme générique d'auto-désignation consacré, revendiqué haut et fort par les militants les plus combattifs des mouvements mapuches, auxquels il revient principalement de l'avoir répandu tout en écartant d'autres usages⁵⁵. Nonobstant, l'on ne peut ignorer que par son anachronisme, « Mapuche » s'avère d'un usage délicat pour une large partie de période coloniale.

Parmi les gentilés englobants ou génériques en usage, deux espaces nettement distincts ressortent que nous considérons comme deux réseaux terminologiques indépendants. Le premier converge vers « Araucano⁵⁶ », le deuxième déploie autour de « Mapuche » une série de gentilés spécifiques dont certains sont attestés à la période coloniale (Pehuenche, Puelche, etc). Bien que le double anachronisme – Araucan et Mapuche – soit donc inconfortable, aucun des deux termes n'étant en usage dans les sources utilisées, la conscience de pratiquer une recherche à partir de notre présent – pour étroit et éphémère qu'il soit – nous conduit à avoir recours à une appellation à rallonge : Araucans-Mapuches. Par son bricolage même, elle rend compte des difficultés terminologiques et permet un raccordement de ce qui dans les deux réseaux terminologiques apparaissait disjoint. Il s'agit donc d'une tentative de capter, à travers les deux éléments centraux (Araucan / Mapuche), les différents effets de sens qu'ils véhiculent. Puisse un tel procédé d'appellation à rallonge être à la fois une métaphore et un guide de notre volonté de joindre dans cette recherche les visions et les apports des deux disciplines de référence (Histoire et Anthropologie). L'imperfection même de la formule adoptée signale, à sa façon, que l'on voudrait envisager les gentilés en tant processus de dénomination qui prêtent à interrogation et non en tant que catégories définitives et achevées. Cet inachèvement voudrait privilégier une analyse en termes de processus d'identification⁵⁷ plutôt qu'en termes d'identités figées.

Dans l'écriture cette formule composée permet une alternance avec la périphrase : « indiens du centre-sud du Chili » qui présente l'inconvénient de la lourdeur et l'avantage d'une certaine « neutralité » d'ordre géographique, néanmoins elle ne met pas totalement à l'abri des partis pris – parfois inconscients – et n'évitera en tout cas jamais l'inéluctable inscription dans un espace-temps d'énonciation, ainsi que dans des conditions concrètes de recherche et d'écriture. De même, la caractérisation « centre-sud » est

54. Et aussi par les Argentins, pour ceux vivant à l'est de la Cordillère des Andes.

55. À noter qu'en écrivant en français et en espagnol nous ne souscrivons pas à la suppression de la marque du pluriel « s », désormais fréquente.

56. En plus des termes déjà cités, il faut y ajouter « Araucanía » qui depuis le XIX^e siècle désigne la région dans son ensemble.

57. Sur cette option méthodologique voir entre autres CERRUTTI S., « Processus et expérience : individus, groupes et identités à Turin, au XVII^e siècle », dans REVEL J. (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996, surtout p. 168-170.

établie en fonction des frontières actuelles de la République du Chili, bien différentes de celles du Royaume du Chili qui, malgré l'appellation « royaume », n'était qu'une province de la vice-royauté du Pérou⁵⁸. Au-delà des considérations sur la lourdeur de la périphrase en question, il faut constater qu'elle n'échappe pas à une des désignations les plus « erronées » qui soient dans l'histoire qui nous occupe : « indiens », appellation devenue quasi incontournable étant le fruit d'une gigantesque méprise⁵⁹. Certes, nous aurions pu choisir un terme encore plus imprécis – « habitants » par exemple –, qui aurait esquivé les questions embarrassantes. Nous avons au contraire préféré introduire d'emblée les écueils, convaincu qu'il valait mieux devancer les obstacles – en multipliant les mises en garde et en prenant toutes les précautions – que subir un retour imprévu et en force du refoulé, qui aurait inévitablement fragilisé le cheminement ultérieur.

« Indiens » (*indios*) très majoritaire dans les sources consultées, est également repris car en français il n'a pas de connotations péjoratives gênantes⁶⁰, ce qui est loin d'être le cas en espagnol. Au Chili « *indio* » fait aujourd'hui partie des pires insultes que l'on puisse proférer à l'encontre de quelqu'un⁶¹. En espagnol nous utiliserions plutôt « *indígena* », qui n'induit pas les mêmes connotations qu'en français⁶². Il nous arrive aussi d'employer « Amérindiens », léger redressement à la méprise de Colomb, ayant le mérite de dissiper la confusion avec les indiens de l'Inde. Néanmoins, « indiens » se prête mieux à désigner des entités très larges, qu'à des sous-parties de l'ensemble continental. Selon les contextes nous avons également volontiers recours à « natifs », « autochtones » ou « peuples originaires », marquant la continuité des habitants d'un lieu avec le territoire de leurs ancêtres, critère qui est aujourd'hui l'objet d'une reconnaissance particulière par les instances internationales et par des nombreux États de la région. N'oublions pas enfin qu'« Amérique » n'apparaît quasiment jamais dans les sources hispaniques du XVII^e siècle chilien où seules ont droit de cité les « Indes Occidentales ».

La question terminologique reviendra de façon récurrente tout au long de ce travail, chaque terme de cette histoire est comme une petite bombe à retardement, dont on ne peut se passer si l'on veut nommer et par-là même « penser, classer⁶³ ». Attention cependant à ne pas garder trop longtemps et sans méfiance les mêmes termes au bout de la plume. En les figeant ils risqueraient de se désagréger ou de nous exploser entre les lignes, en emportant une bonne partie de la bâtisse en construction.

58. F. CAMPOS HARRIET explique précisément pourquoi le Chili portait un nom ne correspondant pas à sa véritable position dans l'Empire espagnol, le titre de son article évoque bien son contenu « *¿Por qué se llamó Reino a Chile?* », Santiago, Editorial Andrés Bello, 1966.

59. Sur la généralisation en Europe de l'appellation « indien », consulter AUBERT J.-P. « Du nom « Indien » attribué par Christophe Colomb aux indigènes du Nouveau Monde. Enquête sur sa diffusion et sa signification dans l'Europe du Ponant », dans SÁNCHEZ J.-P., *Dans le sillage de Colomb. L'Europe du Ponant et la découverte du Nouveau Monde (1450-1650)*, Rennes, PUR, 1995 (1992). p. 265-272.

60. Il coexiste avec « *naturales* » tombé en désuétude.

61. La formule consacrée étant « *indio (de mierda)* », une insulte de taille. Aussi, le dirigeant Martín Painemal pointait son ressenti de la discrimination lorsqu'il entendait dire : « *¡este es indio! con un pronunciamiento hostil, de odio* », FOERSTER R., *Vida de un dirigente Mapuche. Martín Painemal Huenchual*, Santiago, Grupo de Investigaciones Agrarias GIA, Academia de Humanismo Cristiano, 1983, p. 101.

62. « Indigène » reste très lié au passé colonial et à la France d'outre-mer.

63. Titre d'un stimulant numéroté sur ce sujet de la revue *Genre Humain (Le)*, Paris, Éditions du Seuil, n° 2, 1988.

Repères pour appréhender une histoire singulière

Si le discours mythique sur la guerre d'Arauco a pris une telle place dans la société chilienne, c'est qu'il se nourrit d'une histoire qui lui donne prise et matière. Il ne s'agit pas ici d'arbitraire, mais plutôt d'une histoire dont certains aspects saillants ont été privilégiés et, à notre avis, surdimensionnés. Nous brosserons à grands traits cette histoire en donnant au lecteur une profondeur temporelle par une vision en accéléré qui lui permette de situer le moment où nous procéderons à des arrêts sur image ou à des ralentis sur une courte séquence temporelle.

L'exploration du Chili fut menée assez tardivement – au cours des années trente et quarante du *xvi*^e siècle – vu sa position géographique excentrée par rapport aux principaux centres d'expansion de la conquête espagnole. Les expéditions conduites par Diego de Almagro s'arrêtèrent à la région centrale⁶⁴ ; celles commanditées par Pedro de Valdivia arrivèrent dans le sud dix ans plus tard⁶⁵. Dans les deux cas des affrontements armés s'engagèrent rapidement entre conquérants et habitants natifs. Malgré une consolidation des positions espagnoles sur l'ensemble du territoire avec la fondation progressive de villes sur cette vaste étendue, les combats avec les Araucans-Mapuches furent constants et le contrôle effectif limité à des enclaves. La destruction de Santiago en 1541, la mort au combat d'illustres conquérants, dont deux gouverneurs⁶⁶, marquèrent les esprits de l'époque : ces faits révélaient que la conquête n'avait pas remporté dans ces confins méridionaux le même succès qu'ailleurs dans le continent. Les assauts et victoires araucano-mapuches rappelaient sans cesse la vulnérabilité d'une telle entreprise. Le théâtre des affrontements n'était pas alors circonscrit au sud du fleuve Bío-Bío, la ville de Santiago se trouvant de temps à autre au cœur des combats.

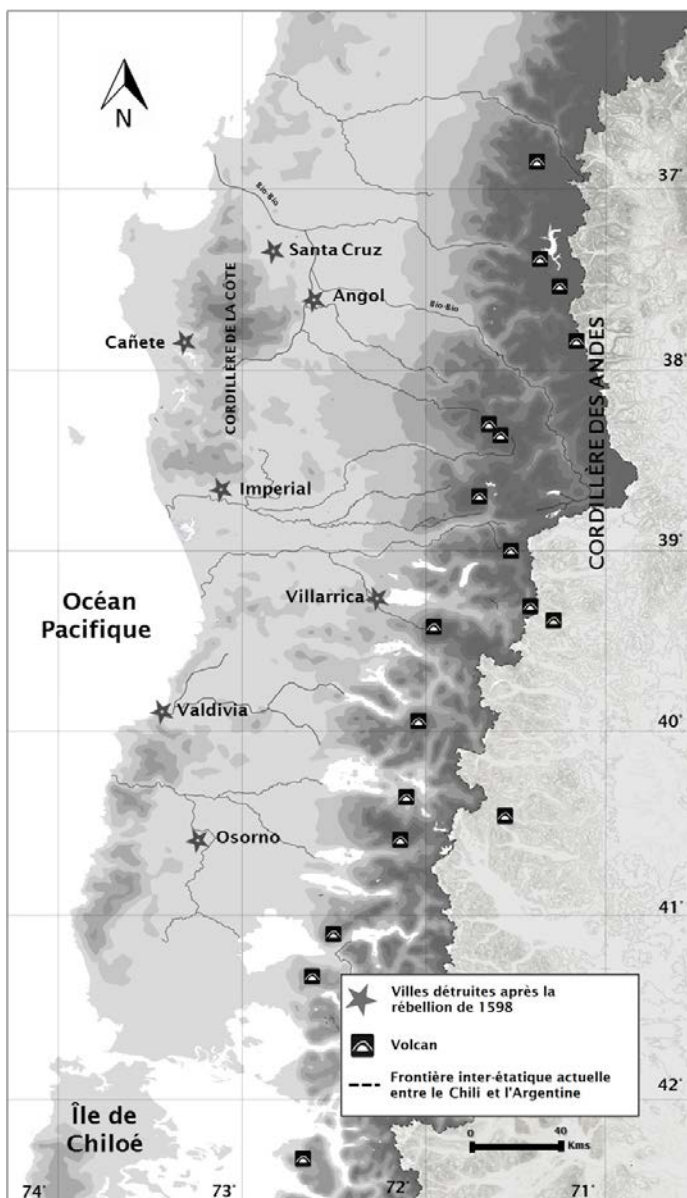
La fin du *xvi*^e siècle amorça un véritable tournant : la sanglante défaite des armées espagnoles à Curalaba en 1598, que l'historiographie chilienne qualifie de « désastre », marqua le lancement d'une imposante offensive araucano-mapuche : les actions furent conjointes, très coordonnées et d'une grande envergure. Des attaques quasi simultanées sur un vaste territoire aboutirent au siège et à la destruction des villes espagnoles situées au sud du fleuve Bío-Bío. Curalaba constitue bien un total désastre pour les armées espagnoles puisqu'il ouvre la voie à une large victoire des armées indiennes que les espagnols qualifièrent de « soulèvement général ». Le recul de la conquête toucha un immense territoire (environ 500 kilomètres dans le sens nord-sud). Les armées espagnoles repliées au nord du Bío-Bío, réussirent à conserver Concepción⁶⁷ et dans le sud elles gardèrent sous leur contrôle l'île de Chiloé. Ce revers de conquête confortait le sentiment d'une « exception chilienne » qui auparavant, au cours du *xvi*^e siècle, avait pu se manifester sous d'autres formes.

64. En 1536 sur le fleuve Itata (36°24' de lat. s., à l'embouchure).

65. Jerónimo de Alderete reconnaît les embouchures du fleuve Bío-Bío (36° 49' de lat. s.) et du fleuve Valdivia (39° 52' de lat. s.), et Francisco de Villagra l'anse de Reloncaví (41° 40' de lat. s.), SILVA GALDAMES O., *Atlas de Chile Histórico*, Santiago, Ed. Universitaria, 1983, p. 38.

66. Pedro de Valdivia, après avoir été battu par les armées de Lautaro (1553) et presque un demi-siècle plus tard, Martín García Oñez de Loyola face aux armées de Pelentaro (1598).

67. Concepción alors située dans la baie du même nom, quelques kilomètres au nord du fleuve Bío-Bío, avait été détruite en 1554 et 1555. La ville, fortement menacée, survécut au soulèvement de 1598.



Carte n° 1⁶⁸. Les sept villes du sud Bío-Bío détruites après l'offensive de 1598 : le recul de la conquête espagnole.

68. Plusieurs personnes ont contribué à la délicate élaboration des cartes. J'exprime ma gratitude à Daniela Durán et Camilo Vásquez dont la connaissance de la région a été d'une aide précieuse, je remercie également Aurélie Hess et Nicolas Richard du CERHIO.

La prise de conscience d'un rapport de forces démesurément inégal – en faveur des Araucans-Mapuches – et le renoncement à une conquête perçue au préalable comme acquise, constituèrent un renversement de taille qui finit par consolider l'idée d'un particularisme fondamental. Bien que la conquête eût longuement piétiné et qu'elle demeurât inachevée, des avancées tangibles avaient eu lieu au ^{xvi}^e siècle. L'occupation avait été effective sur une partie du territoire, les symboles du pouvoir espagnol y avaient été installés : fondation de forts et de villes à l'allure plutôt de bourgades ; lavoirs d'extraction d'or sur les rivières où les autochtones étaient soumis au travail forcé ; et d'immenses *encomiendas* – à l'existence souvent nominale –, mais dont les propriétaires escomptaient tirer un jour de meilleurs profits. La maîtrise défaillante d'un territoire à la fois vaste et peuplé pouvait alors être mise sur le compte de l'éloignement et du faible nombre d'Espagnols.

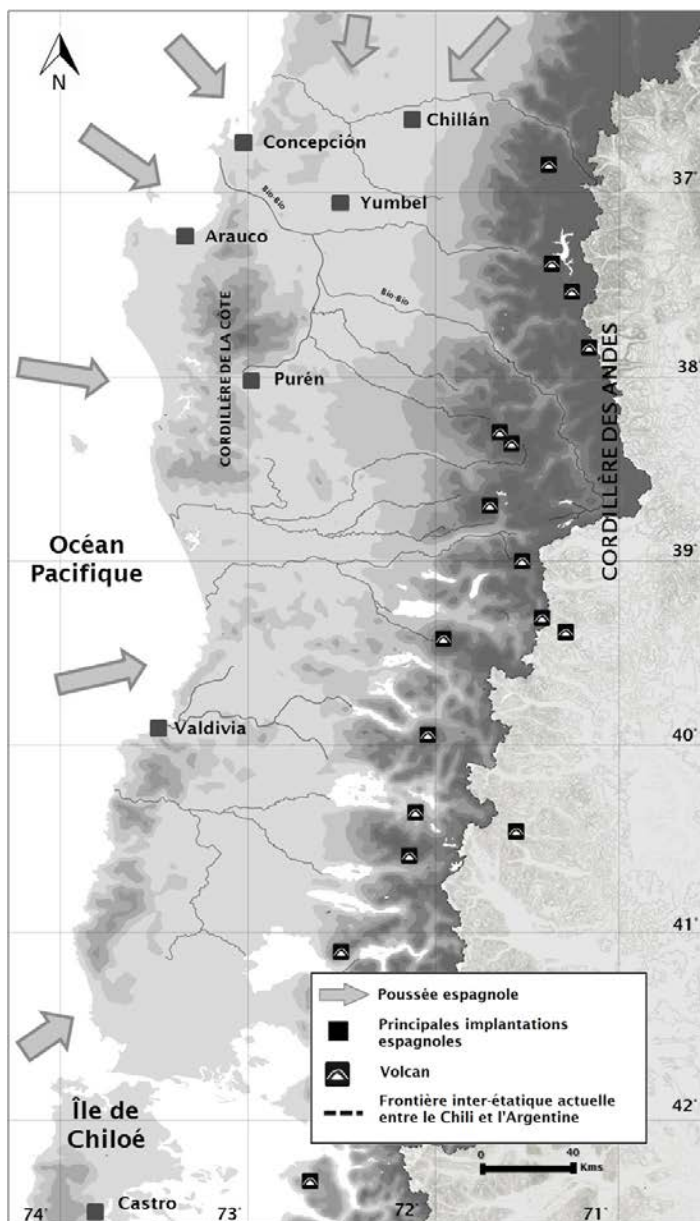
Très tôt le Chili se caractérisa par ce que nous appellerions un syndrome des confins. La capitale fut baptisée : « Santiago del Nuevo Extremo » en référence à l'Extremadoure, autre territoire des confins d'où étaient originaires beaucoup de conquérants. Concepción (36° 45' de lat. sud) se trouvait à une centaine de lieues au sud de Santiago (plus de 500 km.) et les Araucans-Mapuches étendaient leur implantation territoriale bien au-delà (au moins jusqu'à 40° de lat. sud). Nombreux témoignages d'époque permettent de saisir à quel point ces confins étaient perçus comme des contrées situées au bout du monde.

Après 1598, suite à la défaite de Curalaba, l'idée que l'Empire espagnol n'aurait pas encore dominé les recoins les plus lointains ou inaccessibles du continent, mais qu'il suffirait d'un peu plus de temps pour y réussir, perdit beaucoup de consistance. L'abandon du sud du Bío-Bío fut imposé par une série d'écrasantes victoires indiennes : la société coloniale chilienne finit par s'en accommoder, parce qu'elle avait le dessous dans le rapport de force militaire et non pas parce qu'elle s'en désintéressait⁶⁹. La zone restée en dehors de l'emprise hispano-créole prit, de plus en plus clairement au cours du ^{xvii}^e siècle, l'allure d'une enclave qui scindait le royaume du Chili. Les armées espagnoles rognèrent progressivement des positions sur les marges ; le nord et les côtes subissaient en particulier des pressions constantes, mais il demeurait un considérable noyau irréductible.

Il n'est pas question de résumer en quelques lignes le siècle d'histoire qui va du grand tournant de 1598 à la fin du ^{xvii}^e siècle ; nous poserons seulement quelques jalons permettant de mieux appréhender le point d'arrivée de ce survol, qui sera en même temps le point de départ du travail en profondeur. Pendant les premières décennies du ^{xvii}^e siècle la Couronne espagnole fluctua entre deux stratégies contraires. D'une part une politique dite de « guerre défensive » qui de manière très pragmatique renonçait – du moins provisoirement – à s'attaquer directement aux groupes du sud du Bío-Bío⁷⁰. D'autre part une action plus offensive s'appuyant sur une armée d'envron

69. Ce qui n'empêche nullement qu'elle ait pu – après coup ou en cours de route – s'en faire une raison et y trouver un intérêt, cela fait aussi partie du processus d'accommodement.

70. Sur le rôle du jésuite Luis de Valdivia dans la guerre défensive voir ZAPATER H., *La búsqueda de la paz en la guerra de Arauco : Padre Luis de Valdivia*, Santiago, Andrés Bello, 1992 et « Parlaamentos de paz en la guerra de Arauco », dans VILLALOBOS et PINTO RODRÍGUEZ (comp.), *Araucanía. Temas de Historia fronteriza*,



Carte n° 2. La nouvelle fondation de Valdivia
et autres pressions espagnoles durant la seconde moitié du XVII^e siècle.

Temuco, Ediciones U. de la Frontera, 1985 ; voir aussi les travaux plus récents de J. M. DÍAZ BLANCO, *Razón de Estado y Buen Gobierno. La Guerra Defensiva y el imperialismo español en tiempos de Felipe III*, Sevilla, U. de Sevilla, 2010 et *El alma en la palabra. Escritos Inéditos del P. Luis de Valdivia*, Santiago, Ediciones U. Alberto Hurtado/PUC, 2011.

deux mille hommes qui pratiquait des incursions régulières, souvent saisonnières, de chasse à l'homme. Les autorisations et interdictions successives de l'esclavage indien, autre particularité du Chili colonial, témoignent des oscillations dans les politiques adoptées⁷¹. Les Hispano-Créoles du Chili étaient fortement partagés sur toutes ces questions et s'affrontaient régulièrement sur la politique à mener à l'égard des indiens dits rebelles parce qu'ayant conservé leur indépendance. L'étude de ces clivages nous conduit à tempérer une vision trop superficielle d'un affrontement exclusif entre deux blocs monolithiques, avec les Espagnols d'un côté et les indiens de l'autre.

Le choix de la période s'est effectué en écartant ce qui avait été mieux ou davantage exploité. Au sein du colonialisme monarchique, le xvii^e demeure au Chili le siècle le moins étudié; comme ailleurs dans le continent il pâtit de l'éclat du xvi^e siècle, marqué par de bouleversantes et violentes rencontres, et du célèbre xviii^e siècle avec ses puissantes réformes et ses grandes insurrections. Néanmoins, il nous paraît que des changements sans doute moins spectaculaires mais plus profonds s'y sont produits⁷². Au regard de l'emprise coloniale, au Chili le xvii^e siècle naquit abruptement, avec les convulsions produites par la victoire des armées indiennes en 1598, et se termina en 1700, avec la mort du souverain espagnol Charles II de Habsbourg et le changement du gouverneur en place. Tout comme dans le reste du monde hispanique, le décès sans descendance du souverain introduisit une rupture et ouvrit une période troublée jusqu'à ce que les Bourbons assoient définitivement leur pouvoir. Le changement de dynastie entraîna des mutations dans la gestion des colonies américaines, mais il ne faudrait pas penser qu'elles furent immédiates ni manier avec trop de rigidité le découpage par siècles. La convention est toutefois commode et en l'occurrence assez adéquate puisque les deux tournants de siècle envisagés correspondent à des changements majeurs; ils encadrent une période de coexistence hispano-indienne fortement conflictuelle⁷³ durant laquelle émergent quatre phénomènes déterminants qu'il convient d'avoir à l'esprit avant d'aborder la période étudiée en profondeur :

- les *parlamentos* ou assemblées hispano-indiennes,
- la refondation des implantations hispaniques, notamment Valdivia,
- le soulèvement général de 1655,
- et l'esclavage indien.

Les *Parlamentos* marquèrent l'institutionnalisation de nouvelles formes d'interrelation hispano-indiennes. Ces assemblées reprenaient nombre d'éléments présents dans les « *parlamentos de paz* » précédents, notamment ceux effectués par le père jésuite Luis de Valdivia pendant la guerre défensive⁷⁴. À partir de Quillín (1641) ils avaient dépassé les questions locales et adopté une visée plus générale. Ils débouchaient sur des accords

71. La question de l'esclavage indien sera traitée dans la troisième partie de cet ouvrage.

72. Cette idée doit beaucoup à des conversations qu'encore étudiante nous avons eues avec Thierry Saignes lequel, grâce à sa connaissance des Chiriguano, posait des questions stimulantes quant aux Araucans-Mapuches. Cette note se veut une reconnaissance de dette, malheureusement posthume.

73. À cet égard nous différons fortement de S. VILLALOBOS qui affirme une prédominance des relations « pacifiques » à partir du milieu du xvii^e siècle, *op. cit.*, 1985, p. 29.

74. ZAPATER H., *op. cit.*, 1992.

entre les parties en présence : du côté espagnol souvent le gouverneur du Chili ou l'un de ses proches représentants, du côté araucan-mapuche de très nombreux caciques.

La nouvelle fondation de Valdivia en 1645, fut directement motivée par la peur des incursions corsaires⁷⁵. Cette reconstruction marqua le début d'une percée hispanique à partir de la côte pacifique, par le Sud-Ouest. Parmi les villes perdues par les Espagnols en 1598 ce fut, presque au bout d'un demi-siècle, la première à avoir été reconstruite, dans un premier temps plutôt sous forme d'un fort retranché sur l'île Mancera qu'en tant que ville proprement dite. Toutefois sa réinstallation devint alors irréversible. Avant la reconstruction de Valdivia, d'autres implantations hispano-créoles avaient été fondées sur le territoire compris entre le Bío-Bío et l'anse de Reloncaví : ce n'étaient pas des villes mais essentiellement des missions, des fortins ou des forts dont l'existence fut éphémère malgré une visée qui se voulait durable.

Même si sur le long terme nous pouvons constater une lente progression de l'emprise territoriale espagnole, il ne faut pas oublier que tout fut remis en cause, de manière abrupte et soudaine, au moment des offensives indiennes. Le XVII^e siècle connut un très grand « soulèvement » – qualifié de « général » – en 1655 au cours duquel les pertes Hispano-Créoles furent d'une très grande ampleur. D'innombrables autres offensives moins « générales » eurent assez régulièrement lieu⁷⁶.

Il convient de souligner en outre que lors des incursions de l'armée espagnole (« *entradas* » ou « *malocas* »), poursuivies durant une bonne partie du siècle, l'un des principaux objectifs était de capturer des indiens « rebelles » vendus comme esclaves dans le nord. L'esclavage indien légalisé au début du siècle, avait été, après maintes hésitations royales, définitivement interdit à partir de 1674, même si à une autre échelle des pratiques détournées restaient en vigueur. La période nous intéressant le plus directement se situe juste une quinzaine d'années après l'interdiction définitive de l'esclavage des Araucans-Mapuches

Elle précède aussi de peu l'expansion croissante de certains groupes araucans-mapuches à l'est des Andes traditionnellement appelée « *araucanización de la pampa*⁷⁷ ». En observant la carte de leur encerclement progressif⁷⁸, il n'est pas surprenant que dans une telle situation géopolitique certains groupes se soient engagés dans une vaste expansion vers le versant oriental de la Cordillère des Andes (actuellement territoire argentin).

75. Conséquence directe de l'expédition hollandaise de Brower qui, débarquant en 1643 sur les côtes de Valdivia, établit des contacts avec plusieurs groupes indiens de la zone. Les Hollandais, ayant à l'époque réussi à asseoir leur pouvoir sur les côtes du Brésil, la menace fut prise très au sérieux par les autorités espagnoles. Pendant quasiment un siècle le fort de Valdivia et ses environs furent placés sous la tutelle directe du vice-roi du Pérou (1645-1740); ils échappaient par conséquent à l'autorité des gouverneurs du Chili, G. GUARDA GEYWITZ, *La sociedad en chile austral antes de la colonización alemana 1645-1851*, Santiago, Ed. Andrés Bello, 1979, p. 17-18.

76. Au cours du XVIII^e siècle deux offensives majeures ont eu lieu en 1723 et en 1769. H. CASANOVA GUARDA leur a consacré une étude intitulée *Las rebeliones araucanas del siglo XVIII*, Temuco, Ed. U. de la Frontera, 1987.

77. Les documents produits par L. LEÓN SOLÍS signalent l'alarme provoquée par les incursions des indiens du Chili dans la province de Buenos Aires dès 1714. Le moment culminant des invasions fut atteint beaucoup plus tard : aux alentours de 1770, *Maloqueros y Conchavadores en Araucanía y las Pampas, 1700-1800*, Temuco, Ed. de la U. de la Frontera, 1991, p. 190-191.

78. Voir carte n° 2.

Nous voyons poindre-là une autre spécificité : certains groupes araucans-mapuches ne furent pas seulement victimes d'un expansionnisme territorial, ils se déployèrent à leur tour vers l'est des Andes.

À l'image d'autres territoires des confins, le Chili colonial semble souvent en décalage temporel avec le reste de l'Empire espagnol (esclavage des indiens rebelles durant la majeure partie du XVII^e siècle, des *encomiendas* en plein XVIII^e siècle, etc.). Toutefois les recherches se repliant sur le constat d'une totale singularité finissent par pâtir elles-mêmes d'un syndrome des confins, comparable à celui des conquérants étudiés, et peuvent ainsi beaucoup perdre en profondeur de vue. *A fortiori* si la grille d'analyse prépondérante est celle d'une frontière dichotomique, qui plus est surplombée par une vision irénique des réalités socio-historiques.

La période étudiée, située à la fin du XVII^e siècle, est définitivement classée par S. Villalobos du côté de la « paix », ce que contredisent nombreux documents d'archives conservés. La rapide appréciation qu'il établit du gouverneur de l'époque, Tomás Marín de Poveda, montre que les caractéristiques du personnage et les enjeux qui traversent son action lui échappent⁷⁹. Pour cet historien, en dernière instance, l'argument d'ordre moral l'emporte : au fond d'eux-mêmes les peuples, y compris les peuples guerriers désireraient ardemment la paix⁸⁰. Ceci éclaire la dimension quasi incantatoire qui tel un *leitmotiv* prend sous sa plume le vocable « paix » et ses dérivés, tout comme l'ensemble de ce champ lexical (« *apaciguamiento* », « *tranquilidad* », etc.). Ainsi la guerre ne pourrait être qu'anomalie, accident de parcours ou caractéristique propre à un certain niveau de développement culturel (« *estadio cultural* ») correspondant à « *la tribu*⁸¹ ».

Les frontières disciplinaires : questionnement des « Grands Partages »

L'éclairage des phénomènes du seul point de vue de la « frontière⁸² » met en avant de manière trop exclusive « le Grand Partage », tout ce qui ne correspond pas à une démarcation entre « l'Occident » et « les Autres » est évacué ou laissé dans l'ombre. Le maniement de la notion de « frontière » comporterait à notre sens les mêmes dérives réductionnistes lorsqu'elle est conçue comme une zone d'affrontement que lorsqu'elle est pensée comme un espace pacifique de jonction. À partir du moment où elle est l'unique axe de pertinence retenu dans l'analyse, il semble aussi simplificateur qu'elle soit dite « frontière de paix » ou « frontière de guerre ». Le « tout guerrier », comme le « tout pacifique », sont deux versants d'une même logique de pensée empêchant

79. « *Lugar anodino ocupa Tomás Marín de Poveda, hombre de escasos antecedentes que no hizo mucho bien ni mucho mal* », VILLALOBOS S., *op. cit.*, 1986, t. 3, p. 64.

80. « *añora la tranquilidad...* » ou bien « *por último todos desean la paz...* », VILLALOBOS S., « *Guerra y paz en la Araucanía : periodificación* », dans VILLALOBOS et PINTO RODRÍGUEZ (éd.), *op. cit.*, 1985, p. 29.

81. VILLALOBOS S., *loc. cit.*

82. Le recours à la notion de frontière a connu un grand succès dans les études sur les Amériques depuis TURNER F., « *El significado de la Frontera en la Historia Americana* », dans SOLANO et BERNABEU (éd.), *Estudios (Nuevos y Viejos) de la Frontera*, Madrid, CSIC, 1990, p. 9-44, édition en anglais de 1935 (1893).

d'appréhender l'altérité dans toutes ses dimensions, que celle-ci soit araucano-mapuche ou bien hispano-créole.

L'affrontement entre Espagnols et indiens eut un très fort impact à cause de sa durée, de la vision héroïque persistante et de l'intégration jugée « tardive » des groupes « rebelles » à l'État républicain. Ainsi, il a souvent empêché de réfléchir à ce qui n'entraînait pas dans cette opposition, considérée comme majeure, entre un État expansionniste et des peuples indiens présentant d'autres types d'organisation sociale et politique. Álvaro Jara, à maints égards précurseur dans les études araucano-mapuches, avait dès les années soixante souligné la différence entre les types d'organisation sociale en présence, il voyait dans cet écart une explication à la singularité historique du sud chilien⁸³. Les sociétés sans État, très différentes des formations étatiques, auraient donné peu de prise à la domination. En revanche, les formations étatiques amérindiennes auraient été rapidement vaincues car il aurait été possible de remplacer le haut de la pyramide (le roi d'Espagne prenant la place de l'Inca), sans que la structuration du pouvoir eût été entièrement démantelée. L'argument est consistant et il a l'avantage de centrer la réflexion sur les mécanismes socio-politiques. Nonobstant, il ne saurait, à lui seul, nous suffire : tous les peuples régis selon des organisations non-étatiques n'ont pas pour autant tenu tête à l'expansionnisme. Les situations ont été diverses, y compris dans les marges de l'Empire hispanique ; la position excentrée étant une autre variable qui a, sans nul doute, une forte portée explicative.

Ce travail explore un axe complémentaire d'intelligibilité, puisqu'il ne saurait y avoir d'explication mono factorielle dans des situations aussi complexes. Nous proposons un déplacement du regard jusque-là trop étroitement focalisé sur la distinction entre « Eux » et « Nous », sans non plus évacuer cette dimension mais en la replaçant dans son historicité et en lui redonnant ainsi sa juste mesure. Parions qu'en sortant de ce « Grand Partage⁸⁴ », des voies s'ouvriront pour s'affranchir également d'une opposition étroitement dichotomique entre la guerre et la paix et mieux éclairer ainsi les mondes mêlés du sud chilien.

Le partage traditionnel réservant à l'historien l'étude du passé (l'altérité dans le temps) et allouant aux anthropologues l'étude du contemporain (altérité dans l'espace) n'a pas épargné les études araucano-mapuches. Les anthropologues, longtemps cantonnés aux sociétés « sans écriture », et par conséquent supposées « sans histoire », se sentent fréquemment embarrassés face à une discipline qui place la temporalité au cœur de ses problématiques. La grande majorité des travaux ethnologiques ne croise pas les sentiers de recherche des historiens. La bipartition entre passé et présent, se double d'une partition des thématiques privilégiées par les uns et les autres. Cette distribution des tâches est le fruit d'une histoire qui réserve volontiers aux ethnologues l'étude des rituels, qui seraient l'apanage des « primitifs » qu'ils se donnent pour objet.

83. JARA A., *op. cit.*, 1971 (1961).

84. Les analyses critiques les plus poussées du « Grand Partage » se trouvent sous la plume du spécialiste d'ethnologie européenne G. LENCLUD, « Le grand partage ou la tentation ethnologique », dans ALTHABE (*et al.*), *Vers une ethnologie du présent*, Paris, Éditions MSH, 1992 (1987-88), p. 35-65 et de B. LATOUR, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte, 1991, p. 132 et suiv.

L'anthropologie contemporaine a procédé à l'étude parfois très prolixe de différents rituels pratiqués dans ces régions. On y trouve consignés et analysés les rituels dont les plus marquants sont présidés par les chamans (le *machitun*, rituel de guérison ; *nguillatun*, rituel propitiatoire de fertilité) ; ils nous intéressent au plus haut point puisque dans les rituels décrits par les Araucans-Mapuches inculpés dans le procès étudié, les chamans y participaient à côté d'autres figures magico-religieuses. Par ailleurs, à quelques remarquables exceptions près dont il sera question ci-après, les anthropologues se sont cantonnés aux rituels qu'ils pouvaient directement observer. Ni la profondeur historique des rituels observés ni les rituels du passé n'apparaissent au premier plan. Habitué à des approches synchroniques, les ethnologues s'intéressent généralement peu aux dynamiques conflictuelles. Les habitudes méthodologiques, totalement différentes de celles des historiens, y sont probablement pour beaucoup : dans leurs notes de terrain le facteur temps est souvent peu mis en valeur. Aussi lorsque les dates ou les circonstances précises de l'énonciation deviennent secondaires la marche vers des généralisations du type « les indiens disent, pensent, etc. » semble ouverte. Les réflexes des historiens sont de ce point de vue absolument inverses ; travaillant dans la singularité, la datation et la chronologie sont premières, le recours à l'exemple et au contre-exemple omniprésents⁸⁵. Nous forçons un peu le trait, la réalité étant toujours plus complexe, toutefois, du point de vue de la prise en compte de la temporalité, il existe un grand écart entre les pratiques, même si les anticonformistes existent dans les deux disciplines.

De plus, il se trouve que le structuralisme, ayant si fortement marqué l'ethnologie durant les dernières décennies du xx^e siècle, présente une forte tendance atemporelle ou a-historique. En revanche, des courants théoriques tombés en désuétude suite à des mises en question radicales et amplement justifiées (l'évolutionnisme ou le diffusionnisme par exemple), avaient pour leur part des dimensions historiques bien plus marquées. La prise en compte de la diachronie apparaît toutefois dans une série de travaux qui mesurent les changements subis par les peuples amérindiens à leur contact avec l'Occident. Pour ce qui est des Araucans-Mapuches cette perspective a souvent pris des résonances de chant du cygne proclamant leur fin prochaine⁸⁶, ou du moins, une dégradation qui entraînerait des « pertes » essentielles.

La spécialisation croissante de chaque discipline a rendu probablement plus difficile de coupler avec bonheur tant de compétences requises en une seule et même personne. Sans doute la spécialisation a-t-elle été profitable ayant permis d'affiner les méthodes et les problématiques. On entrevoit cependant aujourd'hui les risques de confinement, d'où le retour en force dans beaucoup de domaines des projets et intentions inter, pluri, trans ou multidisciplinaires. Cette option n'est pas commode surtout lorsqu'elle

85. L'étude très fouillée de P. LEDUC, *Les historiens et le temps. Conceptions, problématique, écritures*, Paris, Éditions du Seuil, 1999, permet de prendre conscience de la relation très particulière que les historiens entretiennent avec la temporalité.

86. Particulièrement net au début du xx^e siècle, voir GUEVARA T., *Las últimas familias y costumbres araucanas*, Santiago, Imp. Barcelona, 1913 et aussi LATCHMAN R., *La organización social y las creencias religiosas de los antiguos araucanos*, Santiago, Imprenta Cervantes, 1924. Au cours de la seconde moitié du xx^e siècle cette tendance était encore manifeste, voir TITIEV M., *Araucanian culture in transition*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1951.

dépasse la juxtaposition des spécialités, puisqu'elle prête toujours le flanc à la critique des hyper-spécialistes de chaque domaine.

Mais l'érudition cumulative n'a pas été le modèle suivi dans cette recherche. Nous avons davantage tenté de « relier des connaissances⁸⁷ » et des savoir-faire, issus de traditions distinctes, en vue d'approfondir un champ restreint. L'intention n'était effectivement réalisable qu'en rétrécissant le domaine d'observation : la réflexion a donc été centrée sur un document spécifique de la fin du XVII^e siècle. L'histoire et l'anthropologie demeurent les disciplines de référence, mais le recours à d'autres éclairages disciplinaires s'est également avéré nécessaire à notre propos⁸⁸.

Deux appellations distinctes ont désigné la confluence de l'histoire et l'ethnologie, disciplines ayant d'abord peu travaillé de concert et s'étant progressivement tournées l'une vers l'autre. On parle d'« ethnohistoire » lorsqu'elle est plutôt pratiquée par des ethnologues et qu'elle s'occupe des sociétés « périphériques » : « des sociétés qui ne relèvent pas du domaine d'investigation de l'histoire occidentale⁸⁹ ». « Anthropologie historique » est, pour sa part, l'appellation majoritairement employée par les historiens : leurs terrains de prédilection étant plutôt la Grèce et le Moyen Âge européen⁹⁰.

Par conséquent, malgré un rapprochement indéniable des deux disciplines, la bipartition persiste bel et bien. Derrière ce nouveau partage sous-disciplinaire, se redessine le « Grand Partage » entre « Eux » et « Nous ». Il nous semble retrouver ainsi une nouvelle mouture, sous une formulation certes atténuée, de l'ancienne dichotomie aujourd'hui décriée entre « sauvages » et « civilisés ». Le rapprochement a concerné les méthodes et quelques problématiques, mais le fond du problème reste entier et s'avère cruellement paradoxal pour des chercheurs américanistes s'intéressant à la période coloniale. Dans le contexte chilien le clivage conduit encore trop souvent à séparer l'étude des Hispano-Créoles de celle des Araucans-Mapuches. L'examen des travaux révèle que l'un ou l'autre des acteurs en présence est généralement privilégié, peu d'études y échappent. Peut-être est-ce un pari impossible à réussir d'emblée, nous revendiquons néanmoins la nécessité d'un regard symétrique afin d'appréhender finement la situation du sud chilien durant l'époque coloniale. Ce n'était pas une conviction de départ, notre ancrage disciplinaire étant l'ethnologie⁹¹, les indiens du Chili constituaient notre point de mire, cependant très tôt nous avons été sensible aux approches diachroniques et nous avons privilégié la connaissance du passé. La réflexion sur les médiations véhiculant toutes les connaissances à notre disposition nous a conduit à amorcer un virage finalement considérable et à approfondir l'étude de la société coloniale du Chili au sein de l'Empire hispanique.

87. L'expression est empruntée à E. MORIN, organisateur d'un colloque et d'une publication portant ce titre qui plaide dans ce sens, *Relier les connaissances : le défi du XXI^e siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 (1998).

88. L'accès aux autres disciplines (la linguistique la paléographie, l'archéologie, le droit, la diplomatie, la géographie, etc.) s'est effectué grâce aux études spécialisées en bibliographie.

89. IZARD M. et WACHTEL N., « Histoire et Anthropologie : L'ethnohistoire » dans BONTÉ et IZARD (dir.), *op. cit.*, 1991, p. 338.

90. Le monde grec étant toujours perçu comme le creuset d'origine des sociétés occidentales, voir M. DETIENNE, *Comparer l'incomparable*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

91. Non pas une anthropologie version chilienne mais de par notre formation une ethnologie bien française.

L'étude des indiens du Chili sous la période coloniale, comme celle de beaucoup d'autres peuples originaires des Amériques, présente un paradoxe de taille qui tient à l'identité des auteurs de quasiment toutes les sources écrites. Pour le XVII^e siècle, l'ensemble des documents concernant les Araucans-Mapuches a été produit par ceux qui avaient entrepris leur soumission politique et religieuse. Les recherches restent donc très majoritairement tributaires de textes rédigés en espagnol par des Hispano-Créoles. En mobilisant d'autres méthodologies, l'analyse de diverses formes de registre (tissages, poteries...) ouvre de fructueuses nouvelles voies⁹², mais pour ceux qui font des écrits leur terrain de choix, la médiation du monde espagnol devient incontournable. Toutefois trop fréquemment le monde hispanique est perçu comme un passage obligé, un inévitable détour qu'il suffirait d'emprunter. Cette question est fréquemment envisagée en termes de « filtres » qu'il faudrait décoder en vue d'atteindre, au-delà et malgré eux, la réalité indienne. Or, le meilleur moyen de surmonter cet obstacle est de prendre en compte la médiation en tant qu'objet de la recherche elle-même.

Nous aurions pu chercher à décrypter la vision des vainqueurs, à retracer ce qui indirectement transparait, en creux ou entre les lignes, de la « vision des vaincus ». Dans le contexte analysé cette approche poserait un problème ajouté car bien souvent les Araucans-Mapuches ont été eux-mêmes des vainqueurs : notre sentiment profond étant qu'exprimée en termes stricts de vainqueurs et vaincus, l'histoire du XVII^e siècle chilien perd beaucoup de son sens et de son épaisseur. Ainsi, il ne faudrait nullement penser que l'analyse donnerait accès à l'autre « en soi » : via les textes nous ne pourrions saisir que cette part du monde indien ayant été en contact avec les instances productrices des écrits en question. Le travail à partir d'autres formes de registre pourrait être d'un grand secours mais il requiert la mobilisation d'autres compétences et disciplines⁹³.

Cette conscience a impliqué de renoncer à saisir, du moins à l'aide de l'anthropologie historique, cette part de l'Autre ayant échappé au regard des conquérants. Il s'agit aussi d'admettre que dans ce contexte précis, l'histoire indienne que l'on est en mesure de faire émerger est inextricablement liée à l'histoire des hispaniques et que ce sont bien les écrits de ces derniers qui permettent de l'appréhender. Aussi, plutôt que pénétrer des interstices dans lesquels se glisserait la vision de l'Autre nous préférons privilégier d'emblée les jointures, fussent-elles rugueuses, dans lesquelles deux mondes se mêlent et se font face. La conséquence pratique étant en l'occurrence que la forme judiciaire de la source principale sera bien davantage qu'un simple cadre d'où seraient extraites des informations ; nous la concevons comme un lieu d'émergence du sens méritant aussi d'être étudiée en elle-même.

Tirant les ultimes conséquences de ces réflexions, nous avons conçu dans ce travail le projet d'entreprendre une anthropologie symétrique qui poserait un regard équivalent sur les Hispano-Créoles et sur les Araucans-Mapuches. Concrètement, ceci signifie

92. C'est tout le sens du travail de fond entrepris par J. L. MARTÍNEZ CERECEDA, voir par exemple « Construcciones asimétricas: de indios, viracochas y supays en los Andes coloniales », dans ARAYA et VALENZUELA (éd.) *América Colonial. Denominaciones clasificaciones e identidades*, Santiago, RIL Editores, 2010.

93. DILLEHAY T., *Monumentos, Imperios y Resistencia en los Andes. El sistema de gobierno mapuche y sus narrativas rituales*, QUILLQA/U. Católica del Norte/U. Vanderbilt/Ocho Libro Editores, 2011 (2007), Voir aussi MARTÍNEZ CERECEDA, *ibid.*

que nous leur appliquerons les mêmes critères d'analyse, en les examinant du point de vue du rituel et du conflit. Il ne s'agit nullement de s'attendre à y trouver à chaque fois les mêmes contenus, mais d'ouvrir une perspective comparative, qui est finalement le propre de l'anthropologie, en croisant les disciplines et les problématiques. Le lecteur sociologue distinguera probablement, dans ce projet d'une anthropologie symétrique, quelque écho d'un dessein similaire mis en œuvre en sociologie des sciences⁹⁴. Ces travaux s'avèrent hautement stimulants, quand bien même ils se trouvent au centre d'âpres polémiques⁹⁵, sort peut-être inéluctable de tous les novateurs⁹⁶. En outre, l'on percevra peut-être l'écho plus lointain de celui qui « dans la mise en perspective du regard missionnaire sur l'Autre » escomptait en apprendre « autant sur les Uns que sur les Autres⁹⁷ ».

Options méthodologiques : les sources au regard d'une problématique

La découverte des archives coloniales nous a fait basculer de l'anthropologie contemporaine à l'anthropologie historique. Le terme « sources » dont nous reprenons l'emploi usuel, offre une image très imparfaite des manuscrits conservés dans les archives donnant la fausse impression d'une eau claire et transparente faisant jaillir magiquement un sens qu'il suffirait de restituer. Notre expérience est toute autre car si magie il y nous la verrions dans la part d'ombre qui abrite chaque document et pousse le chercheur à élucider une multitude de petites énigmes enchevêtrées⁹⁸. La question des sources a été fondamentale dans cette recherche construite à partir d'une source principale, autour de laquelle gravite l'ensemble de l'édifice. Soulignons d'abord le caractère exceptionnel

94. LATOUR B., *op. cit.*, 1991 et *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La Découverte, 1993 ; LATOUR et LEMONNIER, *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, 1994. Dans son point de départ, inspiré par la sociologie des sciences, notre projet converge avec celui de Romain Bertrand, mais non pas sa mise en œuvre. L'impossibilité d'aller au-delà des « archives du contact » nous ayant conduit à emprunter d'autres voies. BERTRAND, R., *L'histoire à parts égales. Récit d'une rencontre Orient-Occident (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Seuil, 2011.

95. Signalons deux points sur ces polémiques. D'abord, l'un des contradicteurs les plus acharnés admet qu'il s'agit là d'« une réflexion qui ne peut laisser indifférent et qu'on ne peut pas feindre d'ignorer », CAILLÉ, A., « L'énigme du don (à propos de Maurice Godelier : *L'énigme du don*) », *L'Homme*, n° 142, 2001, p. 96, ainsi que : « On ne pourra plus penser après Latour comme nous le faisons jusque-là », *ibid.*, p. 114. Ensuite P. BOURDIEU, dans *Science de la science et réflexivité, cours du Collège de France, 2000-2001*, Paris, Raisons d'agir, 2001, manifeste la crainte étonnante d'apporter par la critique une publicité démesurée à un courant qu'il juge mineur : si ces analyses étaient aussi inconsistantes, pourquoi donc un telle crainte ?

96. Deux autres auteurs que nous utilisons amplement se sont trouvés dans des situations semblables : il s'agit de Pierre Clastres et de Michel Foucault.

97. SAIGNES T., « L'ethnographie missionnaire en Bolivie : deux siècles de regards franciscains sur les Chiriguano, 1780-1980 », dans F. MORALES (éd.), *Franciscan presence in the Americas*, Potomac, Academy of Franciscan History, 1983, p. 346.

98. À propos des motivations de la recherche historique, voir P. VEYNE, *Comment on écrit l'histoire suivi de Foucault révolutionnaire l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1978 (1971). En particulier le chapitre IV : « Par pure curiosité pour le spécifique », p. 43-64.

du dossier judiciaire étudié⁹⁹ : ce manuscrit inédit n'était pas totalement inconnu des spécialistes, plusieurs auteurs l'avaient cité et avaient signalé son intérêt, sans pour autant entreprendre eux-mêmes ce chantier de taille¹⁰⁰.

Le déchiffrement ne posait pas d'inextricables problèmes paléographiques sans toujours être d'un accès immédiat¹⁰¹. Cet assez long manuscrit – 202 pages – est extrêmement dense : bondé de noms de lieux malaisés à situer, peuplé de noms de personnes aux relations embrouillées, saturé de détails confus. L'immensité des zones d'ombre était accablante, mais les premières réponses s'avéraient stimulantes et prometteuses. Rapidement s'est forgée la conviction qu'il serait insuffisant de puiser des fragments parmi les multiples facettes du document. La conservation de ce manuscrit était bien une aubaine, justement parce qu'il contenait *in extenso* les pièces d'un épisode judiciaire. Approché dans sa globalité, il laisserait à voir en condensé, la totalité d'un monde en action dans un espace temps singulier. Il donnait la possibilité de se placer à contrario d'une tendance répandue consistant à naviguer dans une masse de données, provenant d'un vaste territoire et d'un temps très long, et à les traiter comme un ensemble homogène avec des exemples pris – souvent sans guère de précautions – à des centaines de kilomètres de distance ou à des centaines d'années d'écart¹⁰². Un tel procédé présuppose un immobilisme des sociétés amérindiennes arbitrairement figées dans un temps et une structure jugés immuables ; il aboutit à l'image unifiée et aplatie d'un « indien générique » totalement décontextualisé. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on se permet rarement d'en faire de même dans le contexte européen par exemple. Nous ne questionnons pas, en l'occurrence, la « montée en généralité » en tant qu'opération intellectuelle nécessaire à l'analyse, bien que son usage pose aussi des interrogations de fond¹⁰³. Nous pointons plutôt ici une pratique abusive de généralisation tout azimuts souvent induite, il est vrai, par des matériaux lacunaires.

Avec les actes judiciaires établis à Concepción en 1693-94, il était justement possible de procéder autrement et il aurait été particulièrement dommage de fragmenter et

99. À notre connaissance le seul exemplaire de ce dossier comprenant 201 pages est conservé à la Bibliothèque Nationale du Chili qui nous a aimablement facilité une copie (Manuscritos Medina, vol. 323).

100. PINTO RODRÍGUEZ J. « Misioneros y mapuches : el proyecto del padre Luis de Valdivia y el indigenismo de los Jesuitas en Chile », p. 70-92, dans SILVA GALDAMES, O. *et al.*, *Encuentro de Etnohistoriadores*, Santiago, U. de Chile, 1988, p. 86 : « En Chile el caso más interesante podría ser el que se desprende de un proceso a unos brujos [...] apresados por el comisario general de naciones de indios del reino... ». CASANOVA GUARDA, *Diablos, brujos y espíritus maléficos. Chillán, un proceso judicial del siglo XVII*, Temuco Ediciones Universidad de la Frontera, 1994, p. 141 : « Un interesante proceso conducido en 1693 por el comisario general de naciones Antonio de Soto Pedrero... ». BOCCARA G., *op. cit.*, 1998, p. 130-131 : « Un document de la fin du XVIII^e siècle [...] d'une extrême richesse ethnographique [...]. Ce très riche document. »

101. Dans le travail paléographique certains problèmes ponctuels subsistent mais les difficultés de déchiffrement, plus ardues pour le XVI^e siècle et qui peuvent se retrouver durant le premier quart du XVII^e siècle, s'estompent à mesure qu'avance le siècle.

102. En guise d'exemple deux ouvrages de référence dont les titres mêmes sont emblématiques d'une pratique largement partagée, bien que pas toujours aussi poussée : MEDINA J. T., *Los aborígenes de Chile*, Santiago, Imp. Universitaria, 1952 (1882) et ZAPATER H., *Aborígenes chilenos a través de cronistas y viajeros*, Santiago, Editorial Andrés Bello, 1978.

103. Voir à ce sujet la réflexion de F. AFFERGAN, « Crise de l'induction et altérité : le cas de la Martinique », *Revue de l'Institut de Sociologie de l'Université Libre de Bruxelles*, 1988, 3-4.

décontextualiser prématurément¹⁰⁴. Mas il s'agissait également de donner à voir le dossier judiciaire d'un bloc, pour ainsi dire à l'état brut. Citations éparses ou morceaux choisis n'auraient pas suffi à donner assez de chair aux épisodes analysés. La transcription intégrale de la source principale placée en annexe est donc devenue la pièce maîtresse du dispositif : elle impliquait de contraintes lourdes dans la présentation ayant fait basculer une partie du travail vers l'édition des sources et entraînant un minutieux travail sur les notes.

La microhistoire italienne s'étant beaucoup intéressée à des documents judiciaires, il n'est donc pas étonnant qu'elle nous ait intéressée à notre tour¹⁰⁵. En effet, chaque dossier judiciaire constitue en soi un microcosme ayant la vertu de condenser en son sein, pour un espace-temps donné, un état des possibles. Cette totalité constitue à la fois un fragment d'un autre tout, aux contours toujours labiles. Son attachement à prendre en compte l'infiniment petit, tout en échappant aux réductionnismes des monographies classiques cadrerait tout à fait avec notre perspective¹⁰⁶. La microhistoire peut sans doute entraîner d'autres écueils¹⁰⁷, elle a été accusée de se replier sur des particularismes locaux ou de manquer d'ambition à vouloir regarder l'histoire par le petit bout de la lorgnette¹⁰⁸. Au-delà des polémiques et des nombreux débats, qui prennent parfois des accents de querelle, la microhistoire italienne a essaimé un bon

104. J.-P. OLIVIER DE SARDAN est parmi ceux qui critiquent àprement les usages en cours : « la parole des intéressés n'a souvent aucune existence dans la littérature ethnologique, elle est dissoute, malaxée, transformée à travers le réseau d'interprétations que propose le chercheur : qui peut alors faire la part des dires de l'informateur et celle des explications de l'anthropologue ? », *Les sociétés songhay-zarma (Niger-Mali) chefs guerriers, esclaves, paysans*, Paris Ed. Karthala, 1984, p. 6. Un souci similaire émerge dans les interrogations sur la place du récit dans la pratique historique, voir notamment P. RICOEUR, *Temps et récit*, t. 1, *L'intrigue et le récit historique*, Paris, Éditions du Seuil, 1983 et K. POMMIAN, *Sur l'histoire*, Paris, Gallimard, 1999 (1997).

105. Le plus connu demeure le livre de C. GINZBOURG retraçant les déboires judiciaires du meunier Menocchio, pris dans les tenailles de l'Inquisition dans le Frioul du XVI^e siècle, *Le fromage et les vers : l'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Flammarion, 1980. Pour une analyse poussée de la célébrité de cet ouvrage voir SERNA et PONS, *Cómo se escribe la microhistoria : ensayo sobre Carlo Ginzburg*, Madrid, Cátedra/Universidad de Valencia, 2000. Deux autres travaux importants du même auteur portent sur des dossiers judiciaires italiens des XVI^e et XVII^e siècles : *Les batailles nocturnes : sorcellerie et rituels agraires en Frioul, XVI^e et XVII^e siècle*, Paris, Verdier, 1980 (1966) et *Le Sabbat des sorcières*, Paris, Gallimard, 1992 (1989). Par ailleurs, dans *Le juge et l'historien : considérations en marge du procès Sofri*, Paris, Verdier, 1997 (1991), l'auteur applique à un procès contemporain, intenté à un leader de l'extrême gauche italienne, les mêmes procédés d'analyse qu'il avait employé pour les procès inquisitoriaux. LEVI G. *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVI^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989, constitue un autre travail de référence.

106. En particulier les monographies -en histoire ou en ethnologie- ayant une forme codifiée qui demeure sensiblement la même, quel que soit l'objet étudié. Ces monographies à tiroirs prédéfinis, quel que soit le contenu à placer, donnent l'ennuyeuse impression de ne trouver que ce que l'on connaît déjà, de reconnaître plus que de découvrir réellement. Pour une analyse critique voir CHIVA I., « À propos des communautés rurales... » dans ALTHABE, FABRE et LENCLUD (dir.), *op. cit.*, 1992, et BROMBERGER C., « Du grand au petit : variations d'échelle et des objets d'analyse dans l'histoire récente de l'ethnologie de la France » dans CHIVA et JEGGLE (dir.), *Ethnologies en miroir...*, Paris, Éditions MSH, 1987.

107. B. LEPETIT exprimait par exemple la crainte d'une « mise en œuvre simplifiée du paradigme microanalytique », « Architecture, géographie, histoire ; usages de l'échelle », *Genèses*, n° 13, 1993, p. 397.

108. R. ROMANO aurait même disqualifié l'œuvre de Ginzbourg en la traitant de « *ejemplo de micropensamiento historiográfico* », cité par SERNA et PONS, *op. cit.*, 2000, p. 25.

nombre de recherches¹⁰⁹. Selon la lecture qu'en fait Jacques Revel, la majeure vertu de la microhistoire résiderait non pas dans un postulat de prééminence du micro sur le macro, mais dans les passerelles qu'elle permet d'une échelle à l'autre¹¹⁰.

Ces passages d'une échelle à une autre nous ont beaucoup interrogée. Nous savions que le document principal ne pourrait être éclairé sans un recours massif aux contextes dans lesquels il avait vu le jour et que le recours systématique aux archives de la période en question était donc incontournable. Néanmoins, les variations d'échelle prennent rarement la forme de glissements progressifs, les à-coups y sont fréquents. Dans le travail concret avec les documents d'archives nous n'avons jamais pu passer, méthodiquement, d'un espace circonscrit (par exemple « la frontière de guerre ») et d'un temps court (par exemple les premières années du gouvernement Marín de Poveda) à des espaces et des temps progressivement de plus en plus larges¹¹¹. Il semblait vain de limiter les recherches aux seules affaires indiennes, ou bien aux affaires judiciaires, puisque les mêmes acteurs, ainsi que les mêmes dynamiques et enjeux, se retrouvaient également ailleurs. L'interdépendance d'éléments apparemment distants, disparates ou étrangers les uns aux autres, est sans doute accentuée par la situation historique d'un vaste empire, avec des territoires des deux côtés de l'Atlantique et ayant laissé des traces documentaires des deux côtés de l'océan. Comment donc intégrer, de manière satisfaisante, l'ensemble de ces éléments ?

Les relations entre les contextes et les échelles sont étroites. Bernard Lahire¹¹² effectue une véritable fusion des deux notions lorsqu'il parle d'une « échelle de contexte » ou « d'échelle de contextualisation ». Une interrogation convergente s'est développée autour de ces deux notions ; elle mettait en avant les voies de passage entre les différents niveaux. Il a ainsi été question de « changement ou de jeux d'échelle¹¹³ », de « variation des contextes¹¹⁴ » ou de « combinaison des échelles¹¹⁵ ». Le problème posé par ces chercheurs étant que les ordres de réalité qu'ils sont à même de faire émerger changent selon l'échelle à laquelle ils se placent. Le corollaire est que, simultanément, des phénomènes visibles à d'autres échelles, tendent à s'estomper ou à franchement disparaître. L'idéal méthodologique d'un glissement du regard entre différentes « échelles de contextualisation » a le grand avantage de couper court aux débats sur une quelconque prééminence du macro sur le micro ou vice-versa. Néanmoins, le problème de savoir comment s'y prendre concrètement, pour effectuer les glissements, reste entier.

109. Voir parmi d'autres la collection « *microhistoria* » éditée en Espagne par « Anaya & Mario Muchnik ».

110. D'où le titre de l'ouvrage collectif : REVEL J. (éd.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard/Le Seuil, 1996.

111. Au début de ce travail nous envisagions, un peu naïvement, une progression de la recherche par cercles concentriques qui, en s'élargissant, permettraient de glisser d'une échelle à une autre, comme s'il s'agissait de changer la mise au point d'un téléobjectif. C'était se méprendre sur le caractère instable et mouvant de la matière dont nous cherchions à rendre compte, ne se laissant pas appréhender par des figures aussi parfaitement géométriques, à moins de la soumettre à un lissage la dépouillant du relief et lui ôtant l'épaisseur de son grain.

112. LAHIRE B., « Les variations des contextes en sciences sociales », *Annales HSS*, n° 2. 1996, p. 381-407.

113. REVEL J. (éd.), *op. cit.*, 1996.

114. LAHIRE B., *op. cit.*, 1996.

115. LEPETIT B., *op. cit.*, 1993.

Pour Bernard Lahire le contexte est conçu comme l'aboutissement d'une construction qu'il faudrait constamment reprendre et ré-élaborer, à la lumière de l'objet étudié¹¹⁶. Son optique écarte toute tentation d'assigner une forme préétablie au passage d'une échelle à une autre. Les termes « combinaison » et « jeux » disent alors le va-et-vient, sans préjuger de la manière¹¹⁷. Dans l'élaboration concrète des contextes nous avons tissé des liens entre des éléments épars d'un même corpus (le dossier judiciaire). Nonobstant, celui-ci n'a jamais été arbitrairement fermé sur lui-même, nous nous sommes toujours gardée de le considérer comme « un ensemble clos de faits¹¹⁸ ». Ainsi, en parallèle, des branchements¹¹⁹ ont été effectués sur des circuits qui traversent, englobent ou dépassent le cadre du procès.

L'étude des actes de l'enquête-procès de Concepción, déploiera une interrogation autour de deux notions : le rituel et le conflit, mettant en lumière ces deux variables indépendamment l'une de l'autre, pour déterminer ensuite comment et jusqu'à quel point, elles pourront être articulées. La jonction de ces deux éléments saillants de l'histoire hispano-indienne du Chili, pour ainsi dire jamais pensés ensemble, nous paraît pouvoir apporter un supplément d'intelligibilité aux pièces du dossier judiciaire étudié et aux processus en jeu. Au moment crucial de la recherche dans lequel les contours du puzzle commençaient à prendre forme, cette approche s'est avérée la plus prometteuse. Une hypothèse est aussi un pari sur l'avenir dont la pertinence dépendra des développements futurs. Nous avons donc parié que c'était là l'ouvrage que nous pouvions accomplir le plus avantageusement¹²⁰. Nous ne développerons pas dès à présent les raccordements opérés entre rituels et conflits : le lecteur en découvrira progressivement le détail. Toutefois, un aperçu des voies mises en chantier voudrait indiquer la logique présidant à la démarche et inviter le lecteur à nous suivre dans ce parcours.

Que disent ces documents des rituels araucans-mapuches ? Quels types de rituels décrivent-ils ? Comment sont-ils racontés et quel sens leur est-il donné ? Pourquoi les Hispano-Créoles leur accordent-ils autant d'importance ? La première série de questions envisage les rituels indiens ayant eu lieu avant les arrestations et relatés par les inculpés au cours de l'enquête-procès : la richesse des descriptions du manuscrit est exceptionnelle. L'analyse s'attachera également à d'autres rituels que les détenus étaient contraints de pratiquer pendant l'enquête-procès : le plus remarquable étant le serment avant

116. *Op. cit.*, 1996, p. 393 et suiv.

117. Une autre formulation de cette même idée est exprimée en ces termes : « *l'approche suppose au contraire une construction progressive où les contours – factuels, historiques, géographiques même parfois – de l'objet sont produits par le mouvement de l'analyse elle-même* », FABRE D., « L'ethnologue et ses sources », dans ALTHABE, FABRE et LENCLUD, *op. cit.*, 1992, p. 49-50. Par ailleurs, dans son approche des innovations scientifiques et techniques, B. LATOUR affirmait : « Nous suivons la production simultanée d'un "texte" et d'un "contexte" », *op. cit.*, 1993, p. 50.

118. FABRE D., *op. cit.*, 1992, p. 49.

119. Le terme est emprunté à un des ouvrages de J.-L. AMSELLE, *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*, Paris, Flammarion, 2001, et il va sans dire que le procédé lui doit aussi énormément.

120. Bien évidemment, il y avait d'autres options, moins porteuses de notre point de vue.

chaque déposition¹²¹. Mais les indiens n'étaient pas les seuls à devoir prêter serment, dans le même espace-temps certains des officiants espagnols y étaient également soumis. La réflexion sur le serment sera une véritable charnière permettant de passer d'une approche somme toute classique du rituel indien, à une vision beaucoup plus large prenant en compte les dimensions rituelles du procès lui-même. Dans cette optique, il ne peut plus seulement s'agir des rituels des indiens, mais également du procès espagnol, avec la panoplie de règles judiciaires qui le sous-tend. En refusant d'appliquer deux poids et deux mesures lorsqu'il s'agit d'Espagnols et d'indiens, cette approche rompt clairement avec le « Grand Partage » précédemment critiqué. Il conviendra par conséquent d'analyser le procès en tant que rituel, avec son déroulement d'actions codifiées (séquences rituelles), ses officiants, son cadre spatio-temporel, etc¹²².

Ce rituel judiciaire fut imposé à quatorze Araucans-Mapuches qui en ignoraient absolument les codes, c'est-à-dire la forme des interrogatoires (déclaration, confession, ratification), le rôle des présents (interprètes, greffiers, défenseur...), le déroulement de la procédure, etc. Ils participèrent, contraints par la menace et la force, à la création d'un espace commun dont dépendait leur intégrité physique et leur devenir immédiat. L'acte le plus violent qu'ils eurent à subir fut la torture judiciaire, que nous envisagerons aussi dans ses dimensions rituelles. Si la vie même des détenus était en jeu dans l'issue de la procédure, ils affrontèrent cette situation extrême de manière fort diverse. La disparité des réactions et ripostes nous place devant des divergences, des contradictions et des conflits à l'œuvre dans le monde indien. C'est une des voies de jonction entre les deux axes de questionnement. Nous voudrions franchir un pas supplémentaire dans la question du rituel lors de l'évaluation critique des sources et la (re)construction des contextes de production. En retraçant le rôle des notaires, greffiers, copistes et autres dans l'élaboration du manuscrit, nous y voyons des enchaînements de rituels mettant en jeu des passages de l'oralité à l'écriture qui fondent littéralement le document étudié. Ainsi, la matière de base sur laquelle nous travaillons (« nos sources ») résulte de procédés hautement ritualisés.

Nous avons déjà émis des réserves sur la vision étroite de la guerre maniée, notamment par la mouvance des « estudios fronterizos » ; il conviendra donc de sortir de la dichotomie entre guerre et paix, cesser de mettre l'accent sur des extrêmes épurés pour les besoins de l'analyse et mener en revanche une réflexion privilégiant une appréhension plus fine des entre-deux. Dans le sillage ouvert par les travaux de Georg Simmel¹²³, nous voudrions considérer les phénomènes conflictuels non seulement selon leurs aspects préjudiciables ou destructifs, mais aussi en tant que puissants créateurs de liens

121. Les deux volumes édités par R. VERDIER sur le serment ont été fondamentaux pour notre propre réflexion, *Le serment*, t. 1 et t. 2, Paris, CNRS, 1991.

122. GARAPÓN A., *Bien juger : essai sur le rituel judiciaire*, Paris, Odile Jacob, 1997, analyse le rituel judiciaire français en le comparant au déroulement des procès aux États-Unis.

123. En France, Simmel connaît depuis les années quatre-vingts un regain d'intérêt. Le recueil de contributions publié par P. WATIER, *Georg Simmel. La sociologie et l'expérience du monde moderne*, Paris, Méridiens Klincksiek, 1986 (1985), constitue un bon état des lieux de la réception de la sociologie de Simmel par des chercheurs contemporains. Sur le volet des conflits voir en particulier l'article de S. GUTH, « Le conflit et la morphogenèse des groupes » et la préface de J. FREUND.

sociaux¹²⁴. Nous partons en toute conscience, et même à dessein, d'une terminologie assez large qui puisse amplement recouvrir des situations variées. Ainsi, sous le terme conflit nous retrouverons toute une gamme d'antagonismes latents, insinués ou déclarés. De même, les moyens mis en œuvre pourront aller de la simple menace à l'agression ou à l'affrontement armé.

Il s'agira de chercher une intelligibilité dans des phénomènes trop souvent jugés *a priori* « irrationnels », parce qu'extraordinairement violents ou simplement parce que la morale dominante les réprouve. Ainsi la vengeance avait été longtemps décriée ou délaissée, jusqu'à ce que l'ethnologie juridique renverse la tendance en montrant combien on gagnait à penser ces phénomènes sans préjugés¹²⁵. Insérer la guerre – sous ses différentes formes – dans des dynamiques plus larges, où se jouent également d'autres conflits, ouvrira les horizons d'analyse et créera les conditions pour penser conjointement rituel et conflit.

Un certain flou conceptuel, également présent dans les notions de rituel et de conflit – utilisées comme des génériques englobants – rendra possible une entrée en matière qui ne soit pas d'emblée bloquée sur des catégories figées. À charge bien sûr de préciser, chemin faisant au cours de l'analyse elle-même, la portée de chacun des termes. À notre charge également de convaincre le lecteur, à travers la trame des prochains chapitres, que les jonctions nouées entre rituel et conflit s'avèrent porteuses de sens et qu'elles procurent un surcroît d'intelligibilité.

124. Dans son « Introduction », à SIMMEL G., *Sociologie et épistémologie*, Paris, PUF, 1981 (1970), p. 67. J. FREUND estime qu'« À l'encontre de la plupart des auteurs de son époque qui ne voyaient dans la lutte qu'une forme sociale à dépasser et par conséquent à éliminer, il considère le conflit comme une force fondamentale et positive de toute socialisation »; ou encore que « Simmel a été l'un des rares auteurs à faire porter l'analyse sur les deux moments du conflit : l'hostilité et la socialisation autour d'un objet commun », *ibid.*, p. 69.

125. *Vengeance (La) : études d'ethnologie, d'histoire et de philosophie*, Paris, Cuyas, 1981-1986, est la publication en quatre volumes d'un séminaire organisé par Raymond VERDIER à l'université de Nanterre.